

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE CCI MAYENNE
Du Jeudi 24 novembre 2022

APPROUVE

Séance du jeudi 24 novembre 2022

sous la présidence d'Éric HUNAUT

Présents

M. Xavier Lefort, Préfet de la Mayenne,
Mme Norchen Chenoufi, Sous-préfète de Château-Gontier
Mme Dominique Mauresmo, Directrice départementale des Finances Publiques
M. Antoine Bulrot, Commissaire aux comptes,
MM. Alain Di Crescenzo, Président CCI France, Eric Greler, vice-Président conseil régional représentant Mme
Christelle Marançais, Présidente conseil régional, Jean-François Reynouard, Président CCI Pays-de-la-Loire
Mme Emma Delfau, Directrice de Projet CCI France et M. Anthony Valentini, DGA CCI France
M. Pierre Garnier, conseil départemental, auditeur libre, personnalités

Mmes Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente et Nathalie Planchais, trésorière-adjointe
MM. Jérôme Chaplet, secrétaire, Erwan Coatannea, vice-président Frédéric Devineau, secrétaire, Eric Hunaut,
Président, Jean-Michel Moltrieux, trésorier et Christophe Terrien, secrétaire, membres du bureau

Mme Anne Cousin,
MM. Raphaël Alexandre, David Blanchard, Claude Daniel, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Laurent Lairy, Christophe
Le Guat, Norbert Montlambault, Vincent Seyeux et Samuel Tual, membres élus

MM. Joël Gaston, Jean Joncour, Guillaume Monsallier, Mickaël Pinson et Jean-Yves Tréhen, membres associés

Mmes Anne Baudouffe, Stéphanie de Grootte représentant M. Alexis Péan et Céline Rousseau
MM. Paul Abinne, Patrice Deniau, François-Xavier Douillet représentant M. Patrick Brunet, Eric Flambard et Jean-
Marc Fournier, conseillers techniques

Excusés

Mme Salmia Soutani, vice-Présidente conseil régional
M. Didier Martin, Préfet de région, personnalités

Monsieur Jérôme Deniau, vice-Président, membre du bureau

Mmes Sylviane Gandon, France Gérard, Hélène Gohier, Virginie Hochart et Camille Moquet
MM. Emmanuel Adam, Bernard Fort, Eric Fouassier, Bruno Lucas, Christophe Marchand, Nicolas Mousset, Maxime
Séché, Konlhirith Tak, Bruno Rigouin, Nicolas Rousseau et Philippe Royer, membres élus

Mmes Sandrine Bouvet, Anne Foulleul, Florence Quentin
MM. Jérémie Bacosse, Raphaël de Silans, Didier Pillon, Denis Roturier et Pierre Zambon, membres associés

Mmes Julie Paillard, Nathalie Paillard,
MM. Eric Daguel, Florian Gros, Bertrand Hugain et Christophe Rouillard, conseillers techniques.

Membres élus en exercice : 36
Membres élus présents : 19
Membres élus excusés : 17
Quorum : 19

SOMMAIRE

I – VIE INSTITUTIONNELLE	1865
1. <i>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2022.....</i>	<i>1865</i>
2. <i>Synthèse des réunions de bureau</i>	<i>1865</i>
3. <i>Représentations extérieures</i>	<i>1865</i>
II – ADMINISTRATIF ET FINANCIER.....	1866
1. <i>Plan Pluriannuel d'Investissements 2022-2026.....</i>	<i>1866</i>
✓ <i>Examen du PPI</i>	<i>1867</i>
✓ <i>Avis de la commission des finances</i>	<i>1869</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 07_2022 PPI 2022-2026.....</i>	<i>1870</i>
2. <i>Budgets rectificatif et primitif 2023.....</i>	<i>1872</i>
• <i>Rectificatif 2022.....</i>	<i>1872</i>
✓ <i>Examen du BR 2022</i>	<i>1872</i>
✓ <i>Avis de la commission des finances</i>	<i>1879</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 08_2022 BR_2022.....</i>	<i>1880</i>
<i>Primitif 2023.....</i>	<i>1881</i>
✓ <i>Examen du BP 2023</i>	<i>1881</i>
✓ <i>Avis de la commission des finances</i>	<i>1882</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 09_2022 BP_2023.....</i>	<i>1883</i>
3. <i>VEFA Maison de l'Economie</i>	<i>1884</i>
✓ <i>Vente en Etat Futur d'Achèvement des locaux de la Maison de l'Economie au pôle gare de Laval et rattachement au groupement de commande pour l'aménagement desdits locaux</i>	<i>1884</i>
✓ <i>Avis de la commission des finances</i>	<i>1885</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 10_2022 VEFA MDE et groupement commande</i>	<i>1885</i>
4. <i>Tarifs formation 2023-2024</i>	<i>1887</i>
5. <i>Attribution du marché de nettoyage pour les locaux de la CCI</i>	<i>1887</i>
III - CCI FRANCE.....	1888
1. <i>Présentation du plan stratégique per Alain Di Crescenzo, Président CCI France.....</i>	<i>1888</i>

IV – FEUILLE DE ROUTE CCI 53	1897
1. <i>Intervention des membres des 4 commissions thématiques sur les projets phares de leurs travaux</i>	1897
◦ <i>Commission entrepreneuriat</i>	1900
◦ <i>Commission mutations</i>	1902
◦ <i>Commission territoires et interactions</i>	1904
◦ <i>Commission emplois-compétences</i>	1905
2. <i>Réactions / Echanges avec Alain Di Crescenzo, Président de CCI France sur la feuille de route CCI 53.....</i>	1909
3. <i>Conclusion par Monsieur le Préfet de la Mayenne</i>	1910
V – ACTUALITES ET AGENDA CONSULAIRES	1911
1. <i>Agenda.....</i>	1911

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Nous allons dès maintenant débiter notre Assemblée Générale et permettre ainsi de respecter les temps de parole des différents intervenants.

Nous aurons ce soir, trois temps pour cette séance :

- première partie : statutaire et institutionnelle,
- seconde partie : intervention d'Alain Di Crescenzo, Président CCI France qui nous présentera le plan stratégique 2022-2027 des CCI,
- troisième partie : présentation de la feuille de route de la CCI MAYENNE

Un petit clin d'œil nous amène à vous rappeler qu'à minuit, il y a 1 an jour pour jour, débutait notre nouvelle mandature.

Je tiens à vous remercier toutes et tous de votre participation à cette séance et en particulier, Madame Anna Bauduffe, nouvelle Directrice de la Banque de France, ainsi que Mme Dominique Mauresmo, nouvelle Directrice départementale des finances publiques de la Mayenne.

Monsieur Le Préfet de la Mayenne, Xavier Lefort et Mme Norchen Chenoufi, nouvelle sous-préfète de Château-Gontier, nous rejoindront au cours de la soirée

Notre Président national CCI France, Alain Di Crescenzo, a accepté notre invitation pour présenter le plan stratégique national du réseau des CCI et j'en profite pour le féliciter pour sa distinction en qualité d'officier de l'Ordre national du Mérite. Il est accompagné d'un ancien collaborateur régional d'étape, Anthony Valentini DGA CCI France, qui a piloté ce plan stratégique, d'Emma Delfau, Directrice de projet à CCI France.

Eric Grélier, vice-Président conseil régional représentant Mme Christelle Morançais et Jean-François Reynouard, Président CCI Pays-de-la-Loire nous font aussi l'honneur d'être présents.

La participation exceptionnelle de notre Président CCI France nous a conduit à élargir les invitations à cette assemblée à de nombreux partenaires ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs de la CCI, qui nous rejoindront à 18 h à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire.

C'est une séance particulièrement importante, car elle vient clôturer la première partie de ce nouveau mandat 2021 - 2026, à l'issue des élections intervenues en novembre 2021. En effet, ce premier cycle d'une année aura permis d'alimenter les différents échelons de notre réseau en local, en régional et en national. Cela a été l'occasion d'une part, pour les nouveaux élus de mieux appréhender ce qu'est une CCI et les actions existantes et d'identifier les attentes de nos parties prenantes.

Il n'échappera à personne que cette année aura aussi été marquée par de nombreux événements dont certains imprévus, comme la guerre en Ukraine. Ce contexte pèse bien évidemment sur l'économie, et nous devons, en conséquence, nous inscrire dans des réponses adaptées à ces nouveaux défis.

« Gardons le cap » c'est bien l'une de nos lignes directrices !

Nous allons dans un premier temps traiter plusieurs questions institutionnelles 2022-2026, dont les budgets rectificatif 2022 et primitif 2023, ainsi que notre plan pluriannuel d'investissements.

Nous allons constater à cette occasion que les fondamentaux et les ambitions de votre CCI sont d'un niveau très satisfaisant.

I – VIE INSTITUTIONNELLE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 septembre 2022

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Je vous propose de traiter des affaires générales de la CCI, et notamment les décisions, à l'ordre du jour, que nous devons valider, plus particulièrement le budget rectificatif 2022, le budget primitif 2023, notre plan pluriannuel d'investissements 2022-2026, mais aussi la VEFA pour l'acquisition de nos espaces au sein de la future Maison de l'Economie.

Vous avez pu découvrir sous l'extranet le procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 22 septembre dernier.

Je soumetts au vote le procès-verbal de cette séance.

Pour	: 19
Contre	: 0
Abstention	: 0

Je vous remercie de cette unanimité.

2. Synthèse des réunions de bureau

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez déjà pris connaissance de la synthèse de ces réunions de bureau qui se sont déroulées les 26 octobre et 14 novembre 2022. Nous reviendrons d'ailleurs sur certains points évoqués lors de ces bureaux, puisque les dispositions budgétaires ont une part significative ce soir dans notre ordre du jour.

3. Représentations extérieures

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

44 représentations extérieures ont eu lieu depuis l'Assemblée Générale du 22 septembre 2022, ce qui correspond à un taux de présence CCI 53 de 75 %. Continuons ainsi, car plus nous serons nombreux à participer en tant que membres de la CCI à ces représentations et plus notre voix sera entendue et portée.

Nous poursuivons maintenant avec le point administratif et financier.

II – ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

En préalable, je tiens à souligner qu'il s'agit de nos premiers budgets de la mandature et qu'ils commencent dès lors, à intégrer nos orientations stratégiques.

Comme vous l'avez sans doute constaté dans les documents qui vous ont été transmis, la situation de la CCI est très saine, grâce, notamment, à une bonne dynamique de nos activités de formation. Ces budgets intègrent nos premiers investissements structurants du mandat. De ce fait, je tiens à remercier Cyrille Lateurie, Directeur Général et toutes ses équipes de nous permettre d'atteindre ce niveau, et d'envisager ainsi, notre Plan Pluriannuel d'Investissements 2022-2026.

Avant d'examiner les 2 budgets, je vous propose de prendre connaissance du PPI pour la période 2022 à 2026. Il actualise celui réalisé en juin 2021 et sera mis à jour l'année prochaine. Il s'agit d'établir annuellement une projection sur 5 ans

Nous allons nous focaliser sur les principaux indicateurs de ces budgets travaillés par le bureau et présentés à la commission des finances, dont le Président, Laurent Lairy interviendra en distanciel depuis les Etats-Unis.

1. Plan Pluriannuel d'Investissements 2022-2026

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Les deux éléments marquants sont les projets de la Maison de l'Economie de Laval avec un investissement de 2 686 K€ et le rapprochement des deux campus avec un investissement de plus de 13 000 K€, ce qui génère un plan pluriannuel d'investissements de 16 886 K€. Notre état d'endettement nous permet de lancer ces projets phares pour notre mandature

Plan Pluriannuel d'investissements 2022-2026

OPERATIONS (en K€)	PARTITION PREVISIONNELLE DES COÛTS D'INVESTISSEME					
	TOTAUX	2022	2023	2024	2025	2026
MDE LAVAL Locaux siège - Construction	2 104k€	817k€	920k€	307k€	60k€	0k€
MDE LAVAL Locaux - siège - Aménagement	432k€	0k€	0k€	432k€	0k€	0k€
MDF LAVAL - Mobilier et divers aménagement	150k€	0k€	0k€	0k€	150k€	0k€
Total Projet MDE LAVAL	2 686k€	817k€	920k€	739k€	210k€	0k€
Nouveau CAMPUS -Construction	11 000k€	297k€	958k€	6 497k€	3 248k€	0k€
Nouveau CAMPUS - Aménagement	2 000k€	0k€	0k€	0k€	2 000k€	0k€
Total Projet Rapprochement des 2 CAMPUS	13 000k€	297k€	958k€	6 497k€	5 248k€	0k€
investissements Foncières	500k€	0k€	0k€	200k€	150k€	150k€
Investissement AMI - formation	500k€		500k€			
Décrot tertiary travaux divers	200k€	0k€	0k€	0k€	100k€	100k€
Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026	16 886k€	1 115k€	1 877k€	7 435k€	5 708k€	250k€

Document de travail CCI 2022-2026

L1

✓ Examen du PPI

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

L'important est de définir comment nous financerons les ressources permettant ces investissements :

- des réserves que nous avons pour plus d'1 M€ seront utilisées à cet effet,
- la cession immobilière pour plus de 6 M€ comporte les terrains que nous possédons encore sur la commune de Saint-Berthevin,
- la cession du campus IIA à hauteur de 1,5 M€,
- la cession du Siège valorisée à ce jour à 2 M€,
- les subventions d'investissements d'environ 5 M€.

Nous reviendrons sur le projet de la Maison de l'Economie pour lequel la cession du Siège couvrira en grande majorité cet investissement et sur celui du Campus pour lequel la cession des bâtiments, les subventions et un emprunt de 2,7 M€ assureront le financement.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

En complément de ces informations, les hypothèses de cession restent des hypothèses non négociées aujourd'hui, que nous espérons néanmoins valenser à un degré plus élevé que celui indiqué. L'objectif est également de prélever sur le fonds de roulement qui avait été constitué à cette fin les deux dernières années, et pouvoir ainsi, financer en partie ces opérations. Sur l'emprunt, nous avons aussi des consultations en cours avec différents établissements financiers. Les taux indiqués restent aussi des hypothèses.

CCI PPI 2022 – 2026 - Tableau de financement

Plan Pluri-annuel d'investissement L	2022-2026
Fonds de roulement décembre 2021	2 960K€
Besoins	
Investissements 2022-2026	18 626K€
investissements courants 2022-2026	1 740K€
Investissements PPI 2022-2026	16 886K€
Ressources	
CAF nette cumulée 2022-2026	2 210K€
Remboursement emprunt	452K€
Remboursement nouvel emprunt - 2024	242K€
CAF Nette cumulée 2022-2026	1 506K€
Cession Immobilisations financières	1 000K€
Cessions immobilières 2022-2026	6 743K€
Travaux 2022-2026	3 243K€
Location 2022	1 500K€
Travaux 2022	2 023K€
Nouvel emprunt 2024 - Financement CAMPUS	2 700K€
Subventions d'investissement	5 191K€
Variation du fonds de roulement	-1 487K€
Fonds de roulement décembre 2026	1 473K€
Moins jours de fonds de roulement	90

- Maintien de la TCCI (base 2021)
- CAF nette Cumulée 1,5 M€
- Cession terrains 3,2 M€
- Cession placements 1M€
- Investis. courants 1,7 M€

MDE Laval

- Projet de 2,6 K€
- Cession siège 2 M€

Nouveau Campus

- Projet de 13 M€
- Cession bâtiment IIA 1,5 M€
- Subventions de 4,8M€
- Emprunt de 2,7 M€ (25% 25 ans)

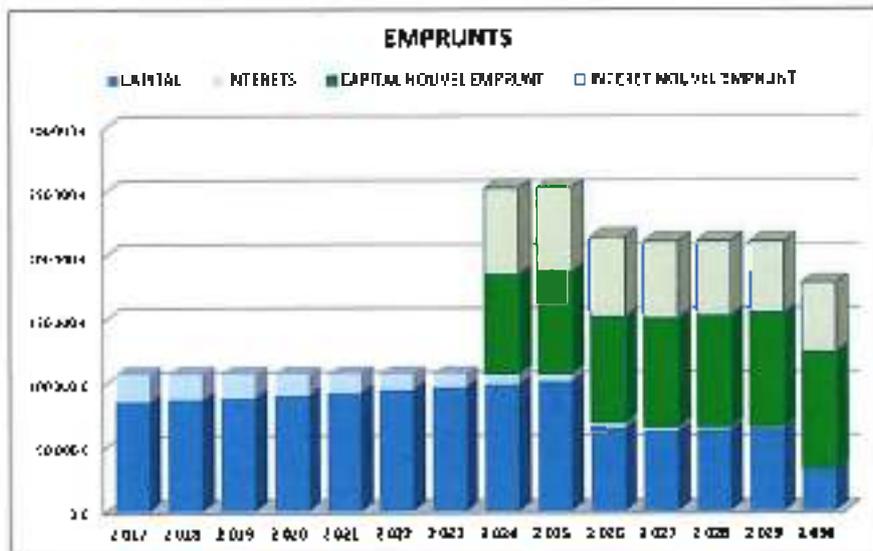
Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Concernant l'endettement, nous constatons une bonne visibilité sans risques importants sur ces financements.

Emprunts

➤ Janvier 2026 terme d'un emprunt de 41 K€ d'annuité

➤ Projection 2024 d'un nouvel emprunt de 2,7 M€ pour 145 K€ d'annuité



Assemblée Générale du 24-11-22

13



✓ **Avis de la commission des finances**

Laurent Lairy, Président de la commission des finances

Nous avons validé le plan pluriannuel d'investissements qui ne met pas en péril l'avenir financier de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne. Il est ambitieux, mais permettra, au contraire, de passer cette période en ayant un plan financier stratégique régulier.

La commission des finances s'est réunie le 9 novembre 2022 afin d'émettre un avis sur le projet de plan pluriannuel d'investissement 2022-2026.

Il a été porté à la connaissance des membres de la commission les points suivants :

- détail des investissements supérieurs à 300 K€ projetés sur 2022-2026,
- plan de financement,
- focus sur les projets d'investissement de la Maison de l'Economie de Laval et le nouveau CAMPUS,
- évolution de la trésorerie et du fonds de roulement de la CCI de la Mayenne

Ce projet de plan pluriannuel d'investissement est financé pour 43 % par des cessions d'actifs, 30% par des subventions d'investissements, 6% par de la capacité d'autofinancement et 5% par prélèvement sur fonds de roulement.

Chiffres clés du PPI 2022-2026

- ◆ fonds de roulement initial à fin 2021, 2 960 K€,
- ◆ total des investissements estimé à 18 626 K€, dont
 - 1 740 K€ d'investissements courants
 - 16 886 K€ d'investissements du plan pluriannuel,
- ◆ estimation de la Capacité d'Autofinancement nette (CAF-Remboursement d'emprunt) sur la période de 1 506 K€,
- ◆ cession d'actifs immobilisés 7 743 K€,
- ◆ subventions d'investissements 5 191 K€,
- ◆ nouvel emprunt pour le financement du CAMPUS estimé à 2 700 K€.

Le fonds de roulement fin 2026 est estimé à 1 473 K€, soit 90 de jours d'exploitation.

La commission des finances, réunie le 9 novembre 2022, a émis, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable sur ce projet de plan pluriannuel d'investissements 2022-2026.

✓ **Projet de délibération n° 07_2022 PPI 2022-2026**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne
Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 07_2022 et passer au vote.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le code de commerce et notamment les articles R712-20, R 712-27 et A712-7 à 10

Vu le nouveau règlement intérieur de la CCI de la Mayenne adopté lors de la séance du 3 mars 2022 et plus particulièrement son chapitre 4, section 4, sous-section 2 et sous-section 3

Vu l'avis de la Commission des finances consultée le 9 novembre 2022

DÉLIBÉRATION

- CONSIDÉRANT le Budget Rectificatif 2022 de la CCI de la Mayenne adopté par l'Assemblée Générale le 24 novembre 2022
- CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 14 novembre 2022
- CONSIDÉRANT le plan pluriannuel d'investissements pour la période 2022-2026 et ses principaux éléments :

OPERATIONS (en K€)	PARTITION PREVISIONNELLE DES COLTS D'INVESTISSEME					
	TOTAUX	2022	2023	2024	2025	2026
MDE LAVAL Locaux siège - Construction	2 104k€	817k€	920k€	307k€	60k€	0k€
MDE LAVAL Locaux - siège - Aménagement	432k€	0k€	0k€	432k€	0k€	0k€
MDE LAVAL - Mobilier et divers aménagement	150k€	0k€	0k€	0k€	150k€	0k€
Total Projet MOE LAVAL	2 686k€	817k€	920k€	739k€	210k€	0k€
Nouveau CAMPUS -Construction	11 000k€	297k€	958k€	6 497k€	3 248k€	0k€
Nouveau CAMPUS - Aménagement	2 000k€	0k€	0k€	0k€	2 000k€	0k€
Total Projet Rapprochement des 2 CAMPUS	13 000k€	297k€	958k€	6 497k€	5 248k€	0k€
investissements Foncières	500k€	0k€	0k€	200k€	150k€	150k€
Investissement AMI - formation	500k€		500k€			
Décret tertiaire travaux divers	200k€	0k€	0k€	0k€	100k€	100k€
Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026	16 886k€	1 115k€	1 877k€	7 435k€	5 708k€	250k€

- CONSIDERANT le plan de financement suivant :

Plan Pluri annuel d'investissement 2022-2026	
Fonds de roulement décembre 2021	2 960K€
Besoins	
Investissements 2022-2026	16 886K€
Revennements courants 2022-2026	1 740K€
Investissements PV 2022-2026	16 886K€
Ressources	
CAF Nettes cumulées 2022-2026	2 210K€
Remboursement Emprunt	462K€
Remboursement nouvel emprunt - 2024	242K€
CAF Nettes cumulées 2022-2026	1 506K€
Cession immobilisations financières	1 000K€
Cessions Immobilières 2022-2026	6 743K€
Formes 2022-2026	1 100K€
Cession 14 2022	1 100K€
Cession siège	2 000K€
Nouvel emprunt 2024 - Financement CAMPUS	2 700K€
Subventions d'investissement	5 191K€
variation en fonds de roulement	-2 487K€
Fonds de roulement décembre 2026	1 473K€
NB : ce tableau n'est pas un tableau de financement	

- CONSIDERANT le plan pluriannuel d'investissements et le tableau de financement présentés l'un et l'autre en séance

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE le plan pluriannuel d'investissements pour la période 2022-2026 de 16 886 K€, qui vient s'ajouter aux investissements courants estimés sur la période à 1 740 K€
- APPROUVE de solliciter un nouvel emprunt à hauteur de 2 700 K€ à l'horizon de 2024
- APPROUVE de donner tout pouvoir à son Président ou à tout délégué qu'il désignera pour signer tous les actes ou pièces et procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstention : 0

Merci de votre unanimité.

2. Budgets rectificatif et primitif 2023

Rectificatif 2022

✓ Examen du BR 2022

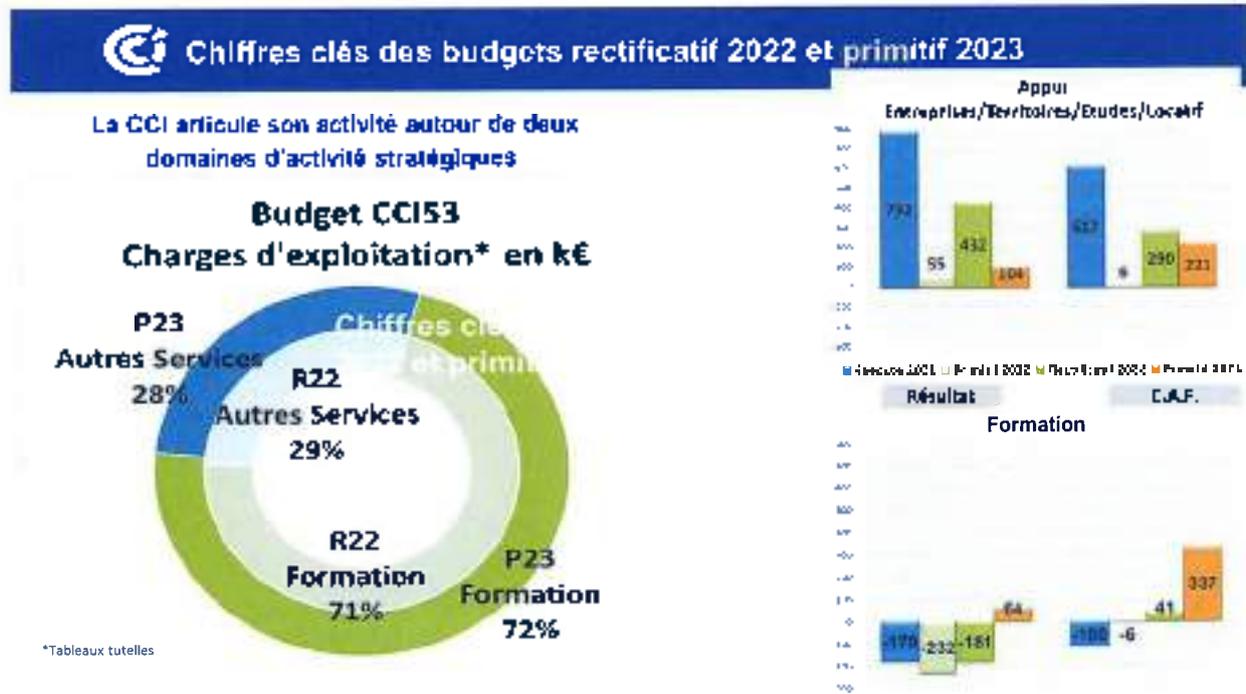
Cyrille Laheurte, Directeur Général

Avant de laisser la parole à Jean-Michel Motrieux, trésorier, je rappelle que ces deux budgets vous sont présentés en parallèle, avec certaines hypothèses de travail :

- les premiers enjeux de déploiement de la feuille de route 2022-2026, rappelés par notre Président,
- le démarrage de ces premiers engagements,
- le maintien de la taxe pour frais de chambre avec une solidarité régionale validée par le bureau régional, afin de maintenir un seuil minimum d'activité consulaire et garantir 1,6 M€ en brut à la CCI de la Mayenne pour développer les actions sur son territoire.
- une masse salariale impactée par un contexte d'inflation liée à des NAO (négociations obligatoires dans l'entreprise) de 3,5 % validés au niveau national et avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022. Cette masse salariale évolue en particulier sur la partie formation au regard de nos différents engagements et du développement de l'activité. Le premier CSE régional et des commissions des œuvres sociales ont été mis en place depuis cet été,
- la renégociation des contrats électricité et gaz au niveau régional.

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Le budget des charges d'exploitation s'explique par les deux activités principales de la CCI : la formation (71 %) et les autres services (29 %).



L'appui aux entreprises / territoires / études, dégage un budget consommant de la taxe, puisque nos charges correspondent à des ressources financées par les taxes redistribuées par l'Etat.

Cyrille Lahourte, Directeur Général

Je précise que sur ce sujet largement abondé par les ressources fiscales, l'enjeu est d'aller chercher de l'autofinancement en particulier sur des produits propres, soit environ 450 K€ sur 2022 et 2023, constitués des facturations directes aux entreprises, des appels à projets ou de subventions que nous pouvons contractualiser avec, par exemple, des collectivités locales. Nous avons cet effet de levier avec environ 1 euro de TCCI collectée et environ 0,4 centime d'euro générés en autofinancement pour conserver une capacité d'actions de ces périmètres.



Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 (en k€)
APPUI AUX ENTREPRISES/ TERRITOIRES /ETUDES

	Exécuté 2020	Exécuté 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2022	Primitif 2023
Ressources d'exploitation	343	675	506	470	448
Ventes de marchandises et autres produit	218	292	289	240	224
Subventions	125	383	218	230	223
Charges externes d'exploitation	1 378	1 741	1 696	1 779	1 742
Charges d'exploitation	482	663	665	643	689
Frais de personnel	896	1 079	1 131	1 136	1 073
Excédent brut d'exploitation	-1 035	-1 066	-1 190	-1 309	-1 294
Dotations nées sur amortissements	59	81	54	52	52
Dotations et reprises sur provisions	49	-75	-26	0	-5
Résultat d'exploitation	-1 142	-1 051	-1 218	-1 361	-1 341
Résultat courant avant impôt	-1 142	-1 051	-1 218	-1 361	-1 341
Résultat Exploitation av. TCCI	-1 142	-1 051	-1 218	-1 361	-1 341
CAF	-1 035	-1 066	-1 190	-1 309	-1 294
TCCI	1 840	1 620	1 432	1 574	1 553

19

Jean-Michel Motrieux, trésorier

La formation a des ressources d'exploitation à hauteur de 4 500 K€ en budget rectificatif 2022 pour 3 000 K€ en budget exécuté 2020

Cyrille Lahourte, Directeur Général

Oui, ce qui équivaut à 141 % de croissance depuis 2016.

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Le résultat prévu cette année est une perte de 180 K€ ; pour mémoire, il y a 5 ans, nous étions à 1 000 K€

Cyrille Lahourte, Directeur Général

Le soutien à l'activité de formation est à hauteur de 180 K€, le niveau est le même qu'en 2021. En 2023, pour la première fois, la CCI pourrait ne pas avoir besoin de taxes pour frais de chambre en lien avec le développement de son activité de formation.

Jean-Michel Motrioux, trésorier

L'objectif est de devenir indépendant vis-à-vis de cette taxe et que la formation soit un élément de ressources pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.


Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 (en K€)
FORMATION

	Exécuté 2020	Exécuté 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2022	Primitif 2023
Ressources d'exploitation	3 080	3 731	4 232	4 545	5 277
Ventes de marchandises et autres produits	742	698	1 002	900	1 040
Facturation OFCO	2 202	2 827	3 048	3 231	3 783
Subventions	134	208	181	414	453
Dont taxe d'apprentissage	93	77	0	82	41
Charges d'exploitation	3 174	3 817	4 226	4 492	4 930
Charges d'exploitation	1 076	1 282	1 421	1 722	1 763
Frais de personnel	2 077	2 516	2 786	2 762	3 148
Impôts et taxes	18	18	18	18	19
Excédent brut d'exploitation	-94	-86	6	-53	347
Dotations nettes sur amortissements	220	204	225	221	279
dont réintégration de sub d'investissement	4	6	2	22	27
Dotations et reprises sur provisions	126	-126	1	1	-6
Résultat d'exploitation	-440	-165	-220	-169	74
Résultat courant avant impôt	-456	-179	-232	-181	64
Résultat Exploitation av. TCCI	-455	-179	-232	-181	64
CAF	-109	-100	-6	41	337

Jean-Michel Motrioux, trésorier

Le CFA, intégré en septembre 2019 à l'intérieur de la formation, présente un résultat négatif de 120 K€ au titre du budget rectificatif 2022, avec l'objectif d'être bénéficiaire en 2023.

Il porte, à titre exceptionnel sur 2022, le début des investissements du chantier du nouveau campus, avec notamment, 90 K€ de charges exceptionnelles qui correspondent aux 3 x 30 K€ de dédit pour les architectes non retenus dans le cadre du concours.


Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 (en K€)
CFA

	Exécuté 2020	Exécuté 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2022	Primitif 2023
Ressources d'exploitation	1 881	2 014	3 037	3 303	3 892
Ventes de marchandises et autres produits	14	32	0	24	27
Facturation OFCO	1 956	2 713	2 983	3 030	3 504
Subventions	11	79	54	279	361
Charges d'exploitation	1 939	2 759	2 886	3 232	3 599
Charges d'exploitation	680	952	1 041	1 356	1 383
Frais de personnel	1 258	1 767	1 845	1 876	2 216
Excédent brut d'exploitation	-58	54	151	71	292
Dotations nettes sur amortissements	155	152	127	177	224
Dont réintégration de sub d'invest	4	6	7	22	27
Dotations et reprises sur provisions	56	-62	1	4	-3
Résultat d'exploitation	-268	-36	23	-110	71
Résultat courant avant impôt	-281	-47	13	-120	63
Résultat Exploitation av. TCCI	-281	-47	13	-120	63
CAF	-70	44	141	61	284

La formation, courte, professionnelle et étudiante, dégage des ressources d'exploitation à hauteur de 1 200 K€ et de 1 300 K€ au titre de l'année 2023, sachant que les rentrées ont eu lieu en septembre, et qu'en conséquence, une grande partie de ce chiffre d'affaires est connue aujourd'hui.

Au titre du CFA, nous comptons depuis septembre 2021, deux campus : un géré en direct, basé à Saint-Nazaire, qui regroupe une quarantaine d'étudiants sur deux promos de BTS (l'objectif est d'ouvrir une licence en septembre 2023), et un second à Saumur, porté par le CFA de la CCI Maine-et-Loire, un peu plus difficile à monter avec un bassin saumurois moins riche et dynamique que celui de Saint-Nazaire.



Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 (en k€) Formation courte, professionnelle et étudiante

	Exécuté 2020	Exécuté 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2022	Primitif 2023
Ressources d'exploitation	1 199	917	1 185	1 242	1 385
Ventes de marchandises et autres produits	729	685	1 007	876	1 019
Facturation OPCO	247	124	66	231	260
Subventions	123	129	127	135	99
Dont taxe d'apprentissage	99	77	0	82	41
Charges d'exploitation	1 235	1 058	1 340	1 260	1 330
Charges d'exploitation	369	290	301	368	379
Frais de personnel	819	749	900	878	932
Impôts et taxes	19	16	16	16	19
Excédent brut d'exploitation	-36	-140	-145	-18	55
Excédents nets sur amortissements	65	52	96	45	55
Dotations et reprises sur provisions	70	-64	0	-4	-3
Résultat d'exploitation	-172	-128	-242	-59	3
Résultat financier	4	-3	-3	-3	-2
Résultat courant avant impôt	-175	-132	-245	-62	0
Résultat exceptionnel	1	0	0	0	0
Résultat exploitation av. TCCI	-174	-132	-245	-62	0
CAF	-39	-104	-147	-21	53

22

Jean-Michel Motrieux, trésorier

En synthèse, nous notons sur le budget rectificatif 2022 et le budget primitif 2023, une activité en hausse de 400 K€ entre le primitif 2022 et le rectificatif 2022, un EBE (Excédent Brut d'Exploitation) prévu à 9 K€ qui sera plutôt près de 340 K€, et un résultat net d'exploitation de 13 K€ bénéficiaire par rapport à un déficit prévu de 177 K€.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Vous avez voté lors de l'Assemblée Générale de septembre dernier, la négociation des 4 000 mètres carrés face à l'entrée du magasin Leroy Merlin, que nous espérons pouvoir réaliser sur la fin de l'année 2022 ou tout début d'année 2023.

Nous avons saisi la foncière propriétaire des murs de Leroy Merlin, puisque sur ce foncier existe un pacte de préférence qui fait que la foncière pourrait lever cette option et se substituer à notre acquéreur potentiel afin de le conserver.



Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 (en k€)

	Exécuté 2020	Exécuté 2021	Primitif 2022	Rectificatif 2022	Primitif 2023
Ressources d'exploitation	5 439	6 084	6 212	6 661	7 345
TCL	1 340	1 620	1 452	1 374	1 553
Ressources diverses	3 500	4 463	4 752	5 047	5 792
Ventes de marchandises et autres produits	1 054	1 045	1 332	1 305	1 332
Facturation UFLO	2 462	3 412	3 420	3 822	4 460
dont titre d'apporteur	88	81	0	89	45
Charges externes d'exploitation	- 819	1 152	1 384	1 532	1 557
Achats de marchandises	7	1	1	1	1
Autres achats et charges externes	723	981	1 202	1 407	1 412
Autres charges	94	170	182	124	85
Valeur ajoutée	4 620	4 932	4 828	5 129	5 788
Impôts	101	171	201	103	198
Frais de personnel	3 656	4 310	4 718	4 684	5 134
Excédent brut d'exploitation	863	522	9	342	566
Impôts, provisions et amortissements	118	402	291	59	42
Autres remboursements et produits d'équipement	6	6	7	26	17
Dotations aux amortissements	355	346	352	355	431
Dotations aux provisions	210	53	17	19	2
Résultat d'exploitation	415	584	-163	24	176
Résultat financier	-6	46	-9	-11	0
Résultat courant avant impôt	409	630	-177	13	168
Résultat Exceptionnel	0	-17	0	238	0
Résultat	409	613	-177	251	168

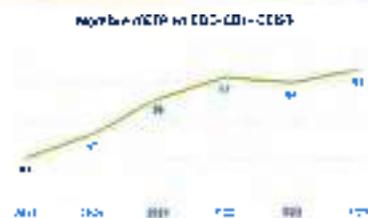
23

Jean-Michel Motrioux, trésorier

Nous poursuivons par un focus sur les charges du personnel qui sont nos charges principales. Nous notons une augmentation de la masse salariale principalement due à l'activité formation, puisque nous avons un réel besoin de formateurs pour dispenser les cours aux étudiants.



Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 Frais de personnel



Répartition des ETP au Primitif 2023



Etp par direction



Handwritten signature and initials

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Les investissements et cessions précédemment évoqués, dégagent au titre de l'année 2022 environ 1 000 K€ avec le projet du Siège pour lequel nous devons libérer les fonds à la signature de la VEFA en décembre prochain, ainsi qu'une subvention d'investissements à hauteur de 149 K€. Les cessions de terrains s'effectueront peut-être en fin d'année 2022 pour 243 K€.



Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 (en k€)
Investissements et Cession

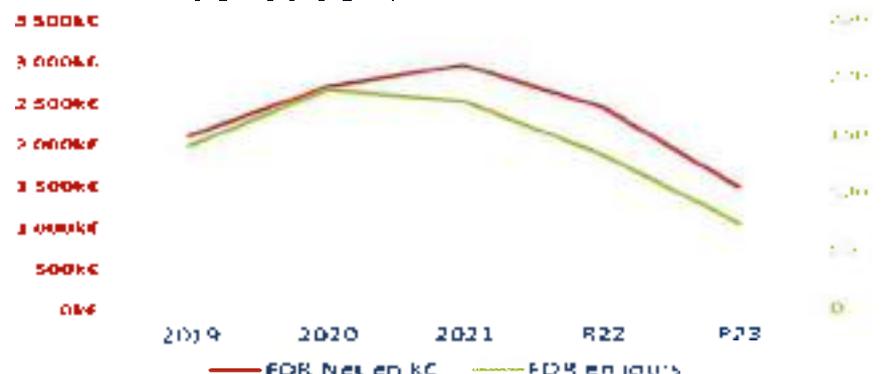
	RECTIFICATIF 2022	PRIMITIF 2023
MATÉRIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS	461	291
MOBLIER	18	0
TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS	56	15
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE	0	500
RAPPROCHEMENT DE L'INA ET DU CAMPUS	297	322
PROJET SIEGE	811	320
TOTAL INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS	1 641	2 325
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	149	1 192
CESSIONS (TERRAINS)	243	0

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Le fonds de roulement est à 133 jours et devrait atteindre 90 jours en utilisant la trésorerie mobilisée.

FONDS DE ROULEMENT en k€	RECTIFICATIF 2022		PRIMITIF 2023	
	Emplois	Ress.	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT N-1		2 962		2 442
Résultat de l'exercice		251		189
Cessions au moment de l'exercice - Montants des cessions soit: 10 310,4 K€		83		361
Cessions au cours de l'exercice de l'année		143		518
Subventions		124		1 192
Emprunts				
Total Ressources		1 323		1 750
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 641		2 625	
Immobilisations financières	5			
Autres Titres Immobilisés	1 646		2 625	
Remboursements d'Emprunts	94		97	
Total Emplois	1 741		2 722	
VARIAISON DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL		-418		-972
FONDS DE ROULEMENT BRUT		2 442		1 470
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				1
FONDS DE ROULEMENT NET		2 441		1 468
soit en nombre de jours		133		74

Fonds de roulement CCI 53



Handwritten signature

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Nous poursuivons par un focus sur la répartition de la TCCI, de 1 600 K€ bruts, soit autour de 1 550 K€ net (déduction faite des charges mutualistes au niveau régional). Cette taxe pour frais de chambre est un enjeu de contractualisation particulier avec l'Etat dans le cadre de contrats d'objectifs et de performances ou des conventions d'objectifs et de moyens.

Aujourd'hui, la taxe pour frais de chambre de la CCI de la Mayenne est investie à hauteur des 3/4 dans les missions Appui aux Entreprises, de 18 % sur la formation et de 5 % sur les missions de représentation et d'aménagement du territoire

Vous constatez des investissements équivalents sur les missions assurées par la CCI de la Mayenne, avec des taux de dépendance (rapport entre les produits propres et la part de ressource fiscale affectée à ces missions) différents selon les thématiques, qui pour certaines, telles que les formalités, génèrent plus de facturations.

MISSIONS - PROGRAMMES	Rectificatif 2022			Primitif 2023		
	TCCI AFFECTÉE en K€	taux Besoin en TCCI	taux dépendance	TCCI affectée en K€	taux Besoin en TCCI	taux dépendance
A01 Formalités / CFE	55	2%	32%	31	2%	30%
A02 Création transmission reprise	214	18%	84%	217	14%	77%
A03 Développement international	54	4%	84%	49	3%	83%
A04 Innovation, numérique	246	17%	64%	272	17%	68%
A05 Développement durable / environnement	127	10%	68%	121	11%	67%
A06 Développement des réseaux et filières pour les entreprises	197	13%	75%	206	13%	77%
A07 Développement commercial, financement	117	8%	87%	114	7%	86%
A08 Information économique	129	9%	87%	126	8%	90%
B01 Apprentissage	100	7%	3%	100	6%	3%
B02 Formation initiale hors apprentissage	130	9%	38%	130	4%	31%
B06 Découverte - Orientation professionnelle	12	1%	0%	47	3%	0%
C01 Développement et aménagement du territoire	42	3%	100%	61	3%	100%
D01 Mission consultative territoriale	41	3%	100%	41	3%	100%
GFSCM EN TCCI	1 466			1 557		
TCCI	1 574			1 553		

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Voici les chiffres clés du budget rectificatif 2022.



Budget rectificatif 2022 CHIFFRES CLÉS

Résultat de l'exercice	251 K€
Capacité d'autofinancement	330 K€
Solde budgétaire global	-518 K€
Taxe pour frais de chambre	1 574 K€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	2 441 K€
Fonds de roulement net en nombre de jours	133 Jours

✓ *Avis de la commission des finances*

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous avons pris connaissance de l'avis de la commission des finances par l'intermédiaire de son Président, Laurent Lairy

La commission des finances s'est réunie le 9 novembre 2022 afin d'émettre un avis sur le projet de budget rectificatif 2022 et sur différents points de l'ordre du jour.

Elle constate un bénéfice de 251 K€, qui inclut un résultat exceptionnel relatif à la vente d'un terrain pour 242 K€, le budget présenté étant en net amélioration par rapport au budget primitif 2022.

La commission a pris connaissance :

- du détail des charges et des produits par secteur d'activité et de l'analyse de leurs évolutions,
- du remboursement d'emprunt de 95 K€ et des projets d'investissements sur 2022, budgétés à 1 646 K€.
- du déploiement de la feuille de route stratégique de la mandature 2021-2026,
- du démarrage des investissements structurants dès 2022 (Maison de l'Economie, nouveau campus formation, AMI Territoire d'industrie) – cf. PPI 2022-2026,
- du maintien de la TCCI au même niveau sur les 2 exercices à 1.6 M€ brute et la mise en œuvre au niveau régional d'un seuil minimal d'activité consulaire pour la CCI de la Mayenne,
- d'une masse salariale en forte augmentation en raison du développement de l'activité de formation, des NAO nationales, de la mise en place des nouvelles instances de représentation sociale (CSE),
- de l'inflation sur les charges courantes, et plus particulièrement sur les coûts des énergies.

Les membres de la commission ont également pris connaissance du projet de VEFA pour les locaux de la Maison de l'Économie dont la signature devrait intervenir le 30 novembre 2022.

Budget Rectifié 2022

Le budget rectificatif 2022 de la CCI de la Mayenne présente les chiffres clés suivants :

- le résultat comptable de 251 K€,
- une capacité d'autofinancement de 330 K€,
- un résultat budgétaire négatif de 518 K€,
- la taxe pour frais de Chambre de 1 574 K€
- le fonds de roulement de 2 441 K€ soit 133 jours de charges d'exploitation.

La commission des finances, réunie le 9 novembre 2022, a émis, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable sur ce projet de budget rectificatif 2022 et sur le projet de VEFA de la Maison de l'Économie à LAVAL (voir page 1885).

✓ **Projet de délibération n° 08_2022 BR_2022**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 08_2022 et passer au vote.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le montant du budget rectificatif 2022 de la CCI de la Mayenne s'élève à 7 444 143 €, le résultat de fonctionnement se traduit par un excédent de 250 571 € et le résultat budgétaire par un déficit de - 518 216 €.

Les montants de chaque service budgétaire figurent dans le « Budget Rectificatif 2022 » envoyé avant la présente Assemblée Générale.

Le budget rectificatif 2022 a été présenté au bureau le 14 novembre 2022 et soumis à l'examen de la commission des finances le 9 novembre 2022.

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT les montants du budget rectificatif 2022 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne (Service Général – Service Formation – Service Divers),

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce budget rectificatif,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 14 novembre 2022

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 9 novembre 2022.

L'ASSEMBLEE GENERALE

- **APPROUVE** le budget rectificatif 2022 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- **MANDATE** son Président pour transmettre ce budget rectificatif au Préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

Primitif 2023

✓ Examen du BP 2023

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Voici les chiffres clés du budget primitif 2023.



Budget primitif 2023 CHIFFRES CLES

Résultat de l'exercice	168 k€
Capacité d'autofinancement	558 k€
Solde budgétaire global	-972 k€
Taxe pour frais de chambre	1 553 k€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	1 469 k€
Fonds de roulement net en nombre de jours	74 Jours

34

✓ **Avis de la commission des finances**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous prenons connaissance de l'avis de la commission des finances par l'intermédiaire de son Président, Laurent Lairy.

La commission des finances s'est réunie, le 9 novembre 2022, afin d'émettre un avis sur le projet de budget primitif 2023 et les process de cession.

Les membres de la commission constatent un résultat prévisionnel de 168 K€, en amélioration par rapport au budget rectifié 2022 ; ils ont pris connaissance :

- du détail des charges et des produits par secteur d'activité et de l'analyse de leurs évolutions,
- de l'inflation sur les charges courantes, et plus particulièrement sur les coûts des énergies pour +170 K€ (x6 sur la référence 2021),
- du maintien de la TCCI au même niveau sur les 2 exercices à 1,6 M€ brute et le maintien au niveau régional d'un seuil minimal d'activité consulaire pour la CCI de la Mayenne,
- des investissements structurants impactant 2023 (Maison de l'Economie, nouveau Campus formation, AMI Territoire d'industrie) - cf PPI 2022-2026
Portant le budget prévisionnel 2023 à 2 625 K€,
- la croissance d'activité du secteur de la formation et notamment du centre de formation pour l'apprentissage,
- d'une masse salariale en forte augmentation en raison du développement de l'activité de formation, des NAO nationales, de la mise en place des nouvelles instances de représentation sociale (CSE),
- du remboursement d'emprunt pour 95 K€.

Ainsi que des sujets suivants :

- le process de cession de l'hôtel Consulaire de Laval.
- le process de cession des terrains de l'ex-parc expo.

Budget Primitif 2023

Ce budget primitif de la CCI de la Mayenne présente les chiffres clés 2023 suivants :

- le résultat comptable de 168 K€.
- une capacité d'autofinancement de 558 K€,
- un résultat budgétaire négatif de - 972 K€,
- une taxe de frais de Chambre de 1 553 K€
- le fonds de roulement estimé à 1 469 K€ soit 74 jours de charges d'exploitation.

La commission des finances, réunie le 9 novembre 2022, a émis, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable sur ce projet de budget primitif 2023 et sur les process de cession.

✓ **Projet de délibération n° 09_2022 BP_2023**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 09_2022 et passer au vote.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le montant du budget primitif 2023 de la CCI de la Mayenne s'élève à 7 390 645 €, le résultat de fonctionnement se traduit par un excédent de 168 029 € et le résultat budgétaire par un déficit de - 971 655 €.

Les montants de chaque service budgétaire figurent dans le « Budget Primitif 2023 » envoyé avant la présente Assemblée Générale

Le budget primitif 2023 a été présenté au bureau le 14 novembre 2022 et soumis à l'examen de la commission des finances le 9 novembre 2022

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT les montants du budget primitif 2023 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne (Service Général – Service Formation – Service Divers),

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce budget primitif,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 14 novembre 2022,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 9 novembre 2022,

L'ASSEMBLEE GENERALE

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- **MANDATE** son Président pour transmettre ce budget primitif au Préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

3. VEFA Maison de l'Economie



- ✓ **Vente en Etat Futur d'Achèvement des locaux de la Maison de l'Economie au pôle gare de Laval et rattachement au groupement de commande pour l'aménagement desdits locaux**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Le 30 novembre 2022 est une date importante, puisque nous signerons la VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement). Il faut rappeler que cette Maison de l'Economie sera la première construction réalisée en Pays-de-la-Loire et basée sur le département de la Mayenne.

La genèse a eu lieu sous l'ancienne mandature de Patrice Deniau, avec un regroupement des partenaires, tels que Solutions & Co, le conseil régional, Initiative Mayenne et Laval Cœur de Commerces, donnant lieu à un premier pas pour fédérer. C'est une grande satisfaction qui nous incite à poursuivre, à élargir le nombre de partenaires et à affirmer un lieu 100% pour la Mayenne, autour de l'entrepreneuriat, de l'aménagement et de l'attractivité.

Des échanges ont eu lieu avec les collectivités, les syndicats, les branches professionnelles et les associations. Sur le choix de l'implantation et des réflexions ont été conduites autour du montage juridique et économique. Je remercie Eric Junel et la région pour son engagement dans cette démarche ; ils ont fortement contribué à permettre que nous trouvions ce schéma économique, afin de renforcer notre visibilité, de simplifier l'accès à l'information pour les entreprises, de collaborer, de mutualiser et co-animer, et enfin, de se doter d'un outil performant.

1er cercle de copropriétaires

- Région des Pays de la Loire
- Solutions & Co
- Laval Economie
- Laval Mayenne Aménagements
- CCI

2ème cercle pressenti (non exhaustif et à confirmer)

- Conseil départemental de la Mayenne
- Initiative Mayenne
- Mayenne International
- Réseau Entreprendre .

Il était important que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne puisse rester au cœur de la ville de Laval, dans un lieu à fort développement économique. Cette Maison de l'Economie doit aussi s'adresser aux EPCI, par l'intermédiaire de la région. En effet, il faut que les EPCI puissent y accueillir et y rencontrer des entreprises, afin de se déployer ensuite sur leur propre territoire. Ce lieu est bien initié pour l'ensemble du département de la Mayenne.

En termes d'investissements, avec le choix d'un plateau et demi pour être certains d'avoir de la ressource demain dans le développement, nous arrivons à hauteur de 1 833 K€ + 210 K€ (parking). Le montant total de l'opération est de 2 043 K€ pour un budget établi à 2,6 M€ TTC

Le calendrier est le suivant :

- saisine préalable de la Préfecture de région (tutelle),
- signature prévue le 30 novembre 2022,
- livraison 2ème semestre 2024 pour une occupation 1er semestre 2025 après aménagements.

✓ **Avis de la commission des finances**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Laurent Lairy, Président de la commission des finances, nous a donné lecture tout à l'heure de l'avis de la commission des finances en ce qui concerne le budget rectificatif 2022, avis dans lequel est également inscrit celui relatif à la VEFA (cf. page 1879).

✓ **Projet de délibération n° 10_2022 VEFA MDE et groupement commande**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 10_2022 et passer au vote

EXPOSÉ DES MOTIFS

La CCI a initié en 2016, au sein de l'Espace Entreprises 53, le regroupement d'acteurs du développement économique en Mayenne (CCI, Initiative Mayenne, Comité d'Expansion). En 2019, la région a souhaité accélérer ce concept et l'élargir à d'autres acteurs (Laval Mayenne Aménagements, Laval Economie, autres associations...).

L'offre immobilière du promoteur Duval, en compétition avec celle de l'ADIM, a été validée pour accueillir la Maison de l'Economie.

Au terme de sa réalisation, l'ensemble immobilier sera constitué d'une surface de plancher globale de 5 554 m², à usage de bureaux pour une surface de plancher de 4 562m², de logements pour une surface de plancher de 731 m², et de commerces pour une surface de plancher de 261m².

Les acteurs qui ont confirmé leurs intentions de se réunir sont :

- Conseil régional des Pays-de-la-Loire,
- Solutions & Co,
- Laval Economie,
- Laval Mayenne Aménagements,
- Initiative Mayenne,
- CCI de la Mayenne

Le conseil régional s'est positionné comme ensemblier et acquéreur de l'ensemble des surfaces communes et des surfaces des « petits » locataires, mais aussi des espaces qui ne seraient pas immédiatement affectés sur l'ensemble immobilier. L'objectif de la région est de faciliter la réalisation de ce projet et de proposer des conditions attractives pour les différents acteurs

L'assemblée générale en date du 19 mai 2022 a approuvé les orientations telles que proposées : acquisition d'un plateau ½ au sein de la Maison de l'Economie (niveaux 3 et 4) et leurs aménagements de l'ordre de 2,6 millions d'euros TTC.

Le projet de VEFA porte sur l'acquisition par la CCI de la Mayenne auprès de SCCV LAVAL DEVELOPPEMENT des lots 6 et 7 situés aux troisième et quatrième étages dans le bâtiment PARVIS, dépendant d'une copropriété constituée au sein du volume numéro TROIS (3) de l'Ensemble Immobilier, à savoir:

- un plateau à usage de bureaux (lot 6), d'une surface utile de 231 m² et d'une surface utile brute locative de 257,50 m², situé au troisième étage,
- un plateau à usage de bureaux (lot 7), d'une surface utile de 462 m² et d'une surface utile brute locative de 515 m², situé au quatrième étage,
- 10 places de stationnements.

Etant précisé que les lots numéros 6 et 7 sont vendus aménagés non cloisonnés.

Le projet de VEFA porte sur un prix principal, ferme, définitif et non révisable de **DEUX MILLIONS QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT SIX EUROS (2.043.606,00 €)** taxe sur la valeur ajoutée incluse au taux de 20,00 %.

Le vendeur s'engage à mener les travaux de telle manière que l'immeuble soit achevé **au plus tard le 31 janvier 2024**.

Les équipes projets des différentes structures, animées par Solutions & Co, travaillent à la programmation des aménagements et à la réflexion du fonctionnement de ce pôle partenarial

Pour l'aménagement desdits locaux, compte tenu de la simultanéité du besoin et de l'intérêt financier et opérationnel à mutualiser les achats correspondants, la CCI de la Mayenne a le projet de se rattacher au groupement de commande avec la région des Pays-de-la-Loire et la SEM Laval Mayenne Aménagements.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de cette délibération,

CONSIDÉRANT l'intérêt du regroupement des acteurs du développement économique du territoire dans un même bâtiment,

CONSIDÉRANT l'engagement du conseil régional en tant qu'ensemblier et acquéreur de l'ensemble des surfaces communes et des surfaces des « petits » locataires, mais aussi des espaces qui ne seraient pas immédiatement affectés sur l'ensemble immobilier,

CONSIDÉRANT l'objectif de la région de faciliter la réalisation de ce projet et de proposer des conditions attractives pour les différents acteurs,

CONSIDÉRANT la capacité financière de la CCI de la Mayenne, qui sera confortée par la cession de son siège actuel si l'opération est menée à son terme,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 5 septembre 2022,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des finances réunie le 9 novembre

L'ASSEMBLEE GENERALE

- Autorise le Président, Eric HUNAUT, à signer la Vente en Etat Futur d'Achèvement avec la SCCV LAVAL DEVELOPPEMENT,
- Autorise le Président, Eric HUNAUT, à signer la convention de groupement de commande avec la région Pays de la Loire et SEM Laval Mayenne Aménagements.

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

4. Tarifs formation 2023-2024

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Vous avez pris connaissance sur l'extranet des tarifs et de nos offres de formation pour 2023-2024. Nous avons notamment considéré les évolutions connues des tarifications des OPCO, en lien avec France Compétences

5. Attribution du marché de nettoyage pour les locaux de la CCI

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Loïc Granger, Président de la commission consultative des marchés intervient maintenant sur l'attribution du marché de nettoyage pour les locaux de la CCI.

Cette commission sera fortement sollicitée à l'avenir avec de nombreux appels d'offres, au fur et à mesure de l'avancement des divers travaux engagés

Loïc Granger, membre élu

La commission consultative des marchés s'est réunie le 17 novembre dernier, afin d'examiner le renouvellement du marché de nettoyage pour une durée de 4 années, soit du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026. L'entreprise ONET à Laval, déjà en place sur les 4 années précédentes, a été retenue. Cinq prestataires ont répondu à cet appel d'offres.

Les critères de sélection étaient : le prix à hauteur de 40 %, la valeur technique à hauteur de 35 % et la démarche RSE de l'entreprise à 25 %. ONET a remporté ce marché pour un montant annuel de 88 896 € HT. Une enquête préalable a été effectuée auprès des collaborateurs de la CCI de la Mayenne, avec un taux de 65 % de satisfaction.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Notre Président CCI France arrive d'ici quelques minutes ; nous allons en profiter pour accueillir les personnes qui assisteront à son intervention et leur permettre de s'installer.

III - CCI FRANCE

1. Présentation du plan stratégique par Alain Di Crescenzo, Président CCI France

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je remercie les collaborateurs de la CCI de la Mayenne de leur participation à cette séance durant laquelle notre Président CCI France interviendra.

Alain Di Crescenzo nous fait l'honneur d'être présent, ce soir, à notre Assemblée Générale. Alain nous communiquera le plan stratégique 2022-2027 des CCI.

Comme je l'évoquais en début de séance, le 25 novembre 2021 était le départ de notre nouvelle mandature.

Nous avons eppns aussi aujourd'hui la nomination d'Alain en tant qu'officier de l'Ordre national du Mérite et nous en profitons pour l'en féliciter.

Pendant ce moment d'échanges, nous allons nous projeter sur les enjeux de notre réseau au plan national.

Je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement Alain Di Crescenzo, Président de CCI France pour sa présence parmi nous pour cette dernière AG de l'année 2022. C'est le témoignage de l'importance qu'il donne à la proximité dans la mise en œuvre du plan stratégique 2022-2027.

J'en profite pour saluer Monsieur le Préfet et Madame la Sous Préfète, ainsi que les parlementaires, qui nous font également l'honneur d'assister à notre dernière Assemblée Générale.

Nous aurons un troisième temps durant lequel nous reviendrons avec les membres du Bureau, notamment, sur la feuille de route de la CCI de la Mayenne. Cette feuille de route s'inscrit pleinement dans ce cadre national et a la volonté de relever les défis qui sont les nôtres, notamment en termes énergétique ou climatique. C'est un axe développé depuis de nombreuses années au sein de notre établissement et qu'il convient de renforcer.

Je vous remercie encore une fois toutes et tous de votre présence et j'en suis sûr, de votre participation active, notamment lors de notre temps d'échanges qui suivra l'intervention de notre Président CCI France.

Alain nous présente maintenant ce plan stratégique 2022-2027 du réseau des CCI, sa raison d'être, ses enjeux, ses ambitions

Alain Di Crescenzo, Président CCI France

Je tiens à vous remercier de m'accueillir ce soir parmi vous et à saluer Monsieur le Préfet, les parlementaires, les Présidents de branches, le Président régional, le Directeur Général, mes deux collaborateurs Anthony et Emma qui sont respectivement, les « moteurs » de la conception et du déploiement de ce plan, ainsi que les entrepreneurs et l'ensemble des collaborateurs présents.

Aujourd'hui est effectivement une journée particulière grâce à cette nomination dont je suis très fier.

Ma mission est d'être à votre proximité pour vous transmettre des messages et surtout, vous écouter.

L'objet de mon discours, ce soir, est de vous présenter le plan stratégique 2022-2027, les petites victoires de bataille que nous avons eues ensemble et qui nous font du bien, et bien sûr, les enjeux importants qui touchent à la fois nos Chambres de Commerce et d'Industrie, nos entreprises et à plus grande échelle, notre pays.

Nous avons élaboré le plan stratégique en seulement 6 mois, plan stratégique qui va engager au minimum 20 000 personnes, soit 14 000 collaborateurs et 4 400 élus. Ce bon rythme, je le dois à Anthony, qui a su le tenir avec le cabinet Consulta qui nous a épaulés, Ce délai de 6 mois était un engagement de campagne pour élaborer ce plan stratégique voté le 13 septembre 2021.

Le 11 octobre se déroulait la première réunion avec les forces vives que sont les Chambres de Commerce et d'Industrie. Peut-être par pudeur, nous avions prévu 1 100 places à Boulogne Billancourt ; ce fût un vrai succès avec 1 600 connexions supplémentaires.

Pourquoi un plan stratégique ?

Cette démarche incontournable a 3 bonnes raisons .

- la dimension,
- l'importance,
- l'ambition.

La dimension de notre réseau est la suivante :

- 122 Chambres de Commerce et d'Industrie,
- 4 400 élus,
- 14 000 collaborateurs.

Cette volumétrie de 20 000 personnes représente quatre fois une ETI.

Le réseau des CCI est un grand groupe composé d'une constellation de PME et d'ETI et nous ne pouvons pas imaginer aligner un réseau de 20 000 personnes et des parties prenantes, sans établir un plan stratégique. C'est globalement la boussole qui va nous donner la direction à prendre pendant les 5 ans de la mandature.

L'importance est dans le déploiement. En 2021, nous avons accompagné 330 000 porteurs de projets et 450 000 entreprises. Nous avons sensibilisé environ 1 million d'entreprises sur cette même période.

Dans l'exécution de nos prestations, trois éléments doivent être soumis à votre attention :

- le taux de satisfaction situé entre 8,2 et 10,
- le taux de recommandation situé entre 8,3 et 10,
- l'impact majeur de l'accompagnement des CCI sur les grands agrégats de l'économie tels que l'augmentation du chiffre d'affaires et des investissements et la création d'emplois.
1/3 des entreprises que nous avons accompagnées ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires : elles ont davantage investi et généré des emplois supplémentaires (8 par entreprise).

La volumétrie et la performance observées impliquent effectivement que nous ne pouvons pas piloter sans stratégie et sans boussole.

L'importance de nos actions est bien représentée par nos démarches de formation. C'est un sujet qui me touche beaucoup, car je suis un pur produit de l'ascenseur social dans ce pays. Les CCI sont les premiers formateurs après l'Education Nationale. Nous formons chaque année 400 000 jeunes et adultes au travers de 150 établissements de formation professionnelle et continue, 104 CFA où sont formés 110 000 jeunes, 35 écoles de commerce et 10 écoles d'ingénieurs. Sur l'exécution de la formation, en termes de taux d'insertion dans l'emploi, nous sommes à environ 80 %. Il n'existe pas de pays moderne qui évolue sans formation, c'est ce que nous appelons les compétences et la gestion des compétences.

Le travail en lien avec les collectivités nous oblige aussi à avoir un plan stratégique.

Nous gérons 87 aéroports, 36 parcs des expositions, 122 ports, 63 zones d'activité et 253 lieux d'hébergement des entreprises, soit plus de 500 structures et infrastructures stratégiques pour nos territoires. Nous possédions il y a encore quelques temps de grands aéroports et ports, ce qui n'est plus le cas, mais nous conservons ces infrastructures au plus près des territoires, en participant à leur gestion. Nos partenaires nous disent : « Sans vous, les CCI, on ne sait pas faire ! ».

Nous sommes plutôt de bons gestionnaires et dans la période actuelle, il faut regarder cette gestion de façon bienveillante. La rentabilité est importante, mais il faut être attentif aux infrastructures, car elles existent pour aider au développement des territoires. Il est donc nécessaire de se poser les bonnes questions sur la capacité à gérer des infrastructures. Je suis persuadé que nous devons continuer à le faire au regard de celles qui ne sont pas forcément très rentables, mais qui sont extraordinairement importantes pour nos territoires.

L'ambition est un incontournable de notre mandature.

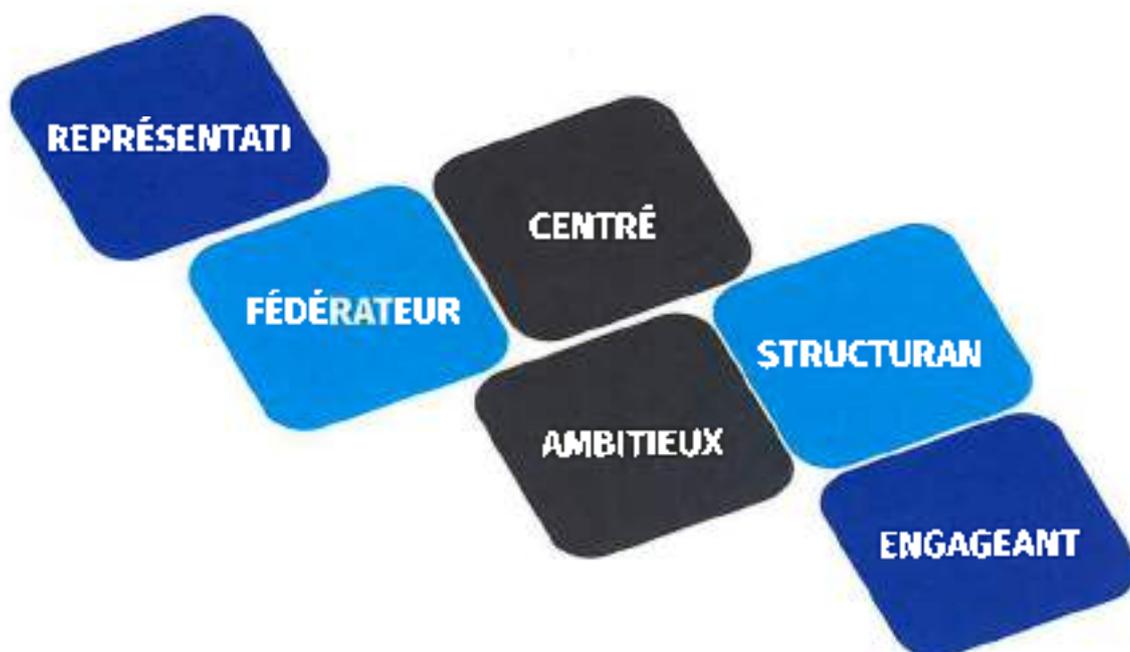
Nos missions sont les suivantes :

- représenter les entreprises, au niveau national et international, mais aussi rapprocher les politiques publiques au plus près des entreprises,
- accompagner et inspirer les entreprises de la création jusqu'à la transmission. Une entreprise ne doit pas mourir ; si tel est le cas, c'est alors un échec pour la communauté des entrepreneurs et pour le territoire, ainsi que pour la création d'emplois et de valeurs. Nous verrons ensemble, au regard d'un zoom, l'accompagnement des entreprises sur les transitions qu'elles soient digitales, environnementales ou sociétales.
- gérer les infrastructures.

Pour bien exécuter ces missions, nous avons défini comme ligne directrice :

- plus de création de valeur pour nos clients au sein des CCI, les porteurs de projets, les entreprises, les apprenants et les territoires,
- plus de performance et d'efficacité, car même si nous sommes des établissements publics, nous devons nous améliorer chaque année dans la digitalisation, dans la gestion des talents, des mutualisations et de la proximité,
- plus d'anticipation sur les besoins de notre entreprise et notre tutelle ainsi que plus de collaboration, notamment avec les branches professionnelles et les syndicats patronaux, car la tâche est conséquente ; nous n'avons pas la même feuille de route, mais l'objectif commun est de faire avancer nos entreprises, notre économie et notre pays, avec ses compétences et en déployant ses propres politiques. Nous désirons aussi plus de collaboration avec l'Etat, notre tutelle, et c'est mon souhait que d'avoir une grande proximité avec l'Etat, afin de mieux nous comprendre. Notre ambition est que notre réseau de 120 CCI travaillent ensemble afin d'exceller,
- plus de communication, car nous, français, sommes bons dans le « faire », mais un peu moins dans le « faire-savoir » ; nous essayons donc de communiquer, non pas sur les personnes, mais sur les actions que nous engageons.

Notre ambition doit être incarnée par un plan stratégique représenté par les 6 qualificatifs suivants :



1. *Représentatif*, dans le sens opposable, puisque si le plan stratégique est le plan d'Alain Di Crescenzo, ce plan ne vaut pas grand-chose. Si c'est celui de CCI France, c'est mieux, mais si c'est le plan stratégique des CCI du réseau, c'est encore plus satisfaisant. Cependant, il doit être avant tout le plan stratégique de nos clients ! Nous avons donc questionné nos clients : 23 000 personnes se sont connectées et ont répondu, avec 1 360 propositions et 150 000 votes. Il s'agit bien d'un plan stratégique opposable. L'idée de 23 000 personnes peut être en effet refusée, mais elle pèse. Nous avons sollicité aussi 50 institutions, telles que des Ministres, des Présidents de conseils régionaux, des parlementaires et des Préfets et nous leur avons demandé au cours d'un entretien de 2 à 3 h, comment ils définissent les CCI. Ce plan stratégique est donc totalement représentatif,

2. *Fédérateur*, car pour établir ce plan stratégique, nous avons répertorié les besoins du terrain avec le réseau. 150 personnes se sont mobilisées, accompagnées de 30 éclaireurs et 70 ateliers de travail ont été réalisés. Nous avons créé notamment un binôme improbable : le Directeur Général de la CCI Paris-Ile de France et le Directeur Général de la plus petite CCI, celle de la Lozère,

3. *Centré client*, avec 23 000 clients qui ont décrit comment ils voyaient les Chambres de Commerce et d'Industrie.

Je me suis battu pour qu'en aucun cas, l'organisation des chambres soit modifiée. Je veux conserver des Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales, avec à la fois des collaborateurs et des élus impliqués. Nos 4 400 élus constituent une véritable force d'accompagnement des entreprises. La proximité est très importante, car le jour où nous la perdrons, nous perdrons aussi les CCI.

Nous ne devons pas nous tromper de cibles qui sont bien les TPE, les PME et les porteurs de projets. Les grands groupes sont structurés, mais les PME, PMI et TPE sont les types d'entreprises qui créent le plus de valeur ajoutée et d'emplois en France. C'est en conséquence une espérance extraordinaire pour notre réseau, mais c'est aussi la plus fragile. Il nous faut engager de l'énergie sur ces entreprises, car toutes doivent continuer à vivre.

Le plein emploi c'est anticiper les besoins, orienter nos jeunes, exécuter la formation, et ensuite établir le « matching » entre le demandeur d'emploi et l'entreprise. Le rôle de nos CCI est aussi, grâce à nos formations RH, de réconcilier les demandeurs et les offreurs d'emploi.

La chance inouïe en France est d'avoir un service public aux entreprises proposé par les Chambres de Métiers et d'Artisanat, les Chambres d'Agriculture et les Chambres de Commerce et d'Industrie : nous devons absolument le conserver. Ce service public, tiers de confiance, doit être maintenu, comme nous le demandent expressément nos entreprises territoriales.

Il faut accélérer les dynamiques partenariales en se coordonnant. Il n'y a pas suffisamment de bonnes fées qui se penchent sur le berceau des entreprises ! Être entrepreneur aujourd'hui est difficile.

4. *Ambitieux*

Nous avons beaucoup réfléchi sur la phrase suivante : « le premier réseau public de proximité, accélérateur de l'économie et de la croissance durable des entreprises en France et à l'international ».

Permettez-moi de revenir sur quelques mots.

- . *Premier*, il faut être les premiers et les meilleurs.
- . *Réseau*, car nous devons être un réseau
- . *Public*, puisque en tant que service public, nous sommes attendus sur le sujet.
- . *Proximité*, car sans proximité, pas de salut.
- . *Accélération de l'économie et de la croissance durable des entreprises*, car c'est notre métier. En France et à l'international, c'est un vaste sujet. Nous avons eu un rapport de la Cour des comptes dernièrement qui n'allait pas dans ce sens. Vous êtes une entreprise en France représentant 3 % du PIB mondial, le reste de la France étant, en conséquence, à hauteur de 97 % : les entreprises sont un continuum entre la France et l'international et elles attendent notre accompagnement.

5. *Structurant*

Je redeviens Président de la CCI de Toulouse en vous rappelant qu'il existe deux plans stratégiques : celui qui vole et qui plane, mais qui n'atterrit jamais ; celui qui vole et qui plane et qui atterrit. Les actions et les indicateurs font toute la différence : c'est la démarche structurante. Si derrière la stratégie, il n'existe aucun plan d'actions et des indicateurs, cela ne fonctionnera pas.

Notre chance est que notre plan stratégique atterrit sur 70 projets concrets déployés durant la mandature. Il est organisé autour de 3 obsessions : faire de la France un pays fort et engagé pour les porteurs de projets, les entreprises et les apprenants, agir pour des territoires intelligents, agiles et durables au service de l'économie, et être un réseau pour inspirer et performer.

Le « comment déployer » ces 70 plans d'actions autour de 3 lignes de force que sont la culture client au cœur, le pilotage des opérations par les impacts et l'engagement de la société, est notre mission.

Nos 8 projets Totem, dont 6 orientés vers nos clients et 2 vers nous, sont les suivants :



Je tiens à insister sur le manque de boussole et d'orientation de la patronne ou du patron de PME ou de TPE sur le recrutement. 96 % des entreprises nous disent qu'elles n'arrivent plus à recruter et 25 % ne savent pas fidéliser. Ce changement de société est d'informer nos entreprises sur comment travailler la marque employeur ou comment rédiger un CV.

Sur la transmission, globalement 25 % des entreprises sont dirigées par des personnes ayant déjà une carrière avancée. Nous comptons 25 % d'entreprises qui ne seront pas reprises. Imaginez ainsi l'impact sur le taux de chômage, sur la perte du savoir-faire et sur nos territoires. Je rencontrais aujourd'hui le Président des petites villes de France qui m'informait que si nous ne trouvons pas rapidement de solutions pour la transmission d'entreprises, nous compterons 20, 30 ou 40 % de petites villes qui vont mourir. Une mission sénatoriale travaille sur cette thématique et souhaiterait que les CCI soient leader sur ce sujet.

Concernant CCI France 2030, aujourd'hui, si nous ne créons pas des produits compétitifs pour l'exportation, nous n'équilibrerons jamais notre balance du commerce extérieur. Nous avons une chance extraordinaire avec ces 156 milliards pour réindustrialiser la France, et nous allons nous impliquer dans cet objectif

La Team France Export doit continuer à se développer. Sur l'année 2021, nous étions à 132 % des objectifs concrets, et nous serons cette année à hauteur de 110 %.

L'économie de proximité, c'est le commerce de proximité, le service de proximité et l'économie circulaire. C'est répondre à une demande de nos concitoyens. Avec la Covid, nous avons bien compris que beaucoup de personnes souhaitent quitter les grandes villes pour aller vivre ailleurs, mais aussi pour y travailler. C'est à nous, CCI, en collaboration avec l'Etat et les collectivités, de permettre que nous puissions dormir et vivre dans une petite ville, mais aussi y avoir un emploi

CCI data et CCI académie sont les deux derniers totems que nous devons structurer pour mieux les exploiter.

6. Engageant

Plus aucun projet ne sortira des Chambres de Commerce et d'Industrie sans des indicateurs de performance. Nous recensons 7 familles d'indicateurs qui ne sont sans doute pas tous opportuns pour chaque projet, mais nous devons pour chacun d'entre eux, démontrer à nos entreprises, à nos partenaires et à notre tutelle, combien ils sont importants et pertinents.

Par exemple, Elisabeth Borne qui était Ministre du travail m'a appelée un mois après que j'ai été élu à la tête de CCI France. Elle me demande si je connais la loi sur l'immersion professionnelle : des chômeurs de longue durée, des entreprises qui recrutent. Le chômeur « longue durée » peut rester entre 1 jour et 1 mois dans une entreprise pour se faire connaître et la découvrir et cela ne coûte rien à l'entreprise. Elle me propose de tenter une opération sur ce sujet. J'accepte bien entendu. Nous avons appelé 50 000 entreprises dont 23 % (un peu plus de 10 000) qui ont répondu « oui » à l'accueil d'un chômeur longue durée dans leur entreprise. Un chômeur doit coûter environ 50 000 euros par an à l'Etat, entre ce qu'il perçoit et ce qu'il ne consomme pas.

Cette opération, d'une durée d'un peu plus d'un mois, génère 500 millions d'euros par an. C'est ce que nous appelons un retour sur investissements. 500 millions d'euros par an n'est pas un hasard. C'est ce que nous recevons de l'Etat pour toutes les prestations effectuées chaque année.

Enfin, le déploiement est en cours, les 8 projets totem sont aussi déployés par les éclaireurs, les feuilles de route sont lancées, et nous faisons appel à candidature de collaboratrices, collaborateurs, de membres élus, membres associés et conseils techniques. La gestion de projet sera exigeante.

J'aimerais faire écho à votre Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne. Nous sommes parfaitement alignés sur les compétences et l'emploi axes forts de votre mandature, sur le développement de l'IA, sur la contribution à reprendre un établissement d'apprentissage et sur l'ouverture en 2023 d'un campus de formation à Laval orienté vers l'industrie du futur.

Vous êtes labellisés Lucie. L'accompagnement des entreprises vers une réconciliation de ce qui est croissance, durabilité et profitabilité nous correspond bien, puisque 30 % de nos prestations ont concerné l'environnemental en 2021. La transition digitale des commerces sera aussi travaillée à Laval, car nos commerçants sont prêts à se digitaliser avec notre aide, afin de pouvoir démultiplier la valeur des fonds de commerce et l'action qu'ils ont sur les territoires.

J'aimerais maintenant vous évoquer quelques petites victoires.

La plus belle victoire a été *de faire réseau* : ce plan stratégique et son vote à l'unanimité, la discussion des territoires et de la proximité

La deuxième victoire a été celle *des ressources des CCI*. La loi de finances rectificative 2022 permettra que les 29 millions d'euros qui ne nous avaient pas été versés, le soient. Par ailleurs, sur 2023, le gouvernement a maintenu nos ressources à hauteur de 525 millions d'euros. Merci à l'Etat, à la tutelle, aux députés et aux sénateurs. Nous en avons réellement besoin, nous avons fait l'effort de 1,325 milliards et nos collaboratrices et collaborateurs ont souffert de cette condition. Je ne pouvais pas ne rien faire en termes de revalorisation des salaires.

Nous avons signé notre première NAO et nous avons accordé 3,5 % d'augmentation + 1 % pour gommer certaines inégalités. Le coût pour le réseau est de l'ordre de 50 millions d'euros. Je n'ai pas demandé un euro de plus, mais l'augmentation de l'énergie est évaluée à 100 millions d'euros supplémentaires. Globalement, en conservant le budget des Chambres de Commerce et d'Industrie à 525 millions d'euros, c'est 100 millions en moins après actualisation.

Je tenais à vous remercier vivement et vous confirmer que ce maintien de taxe pour frais de chambre nous oblige à performer sur 2023 et à démontrer que pour 2024, nous aurons besoin d'aide.

Une autre victoire saluée est liée à *l'international*, puisque nous avons amélioré notre coopération au sein de la Team France Export.

Le dialogue social a été aussi une victoire importante, puisque nous étions en carence sur la convention collective avec un échec durant 18 mois. La signature de cette convention devrait bientôt avoir lieu et nous avons signé notre première NAO à l'unanimité. Nous avons scellé aussi un accord de méthode pour aller jusqu'au bout des accords du collectif et de la convention collective.

C'est un excellent signe puisque, pour rappel, les CCI sont constituées de femmes et d'hommes. Nous, les élus, établissons la stratégie, mais ce sont bien nos collaboratrices et collaborateurs qui déploient les projets et il est important de les avoir près de nous.

La dernière victoire est celle de ce *plan stratégique* et surtout de notre première réunion commune : les CCINERGIES qui ont regroupé 1 000 élus et collaborateurs et 1 600 connexions en distanciel.

Nos grands enjeux à court terme sont aujourd'hui :

L'urgence de la crise énergétique : seules 10 % des entreprises ont renégocié leur contrat, la moyenne d'augmentation de l'énergie étant de 93 %. Le seuil de résistance ou d'acceptation d'augmentation de l'énergie est de 133 % en moyenne ! Toutes les simulations que nous connaissons aujourd'hui sont à plus de 200 %. La Covid a été terrible pour nos entreprises et notre économie, comme au niveau mondial d'ailleurs. Le jeu n'est pas identique, car les français se sont épuisés dans la Covid et nous comptons de ce fait moins de ressources. Nous sommes dans une situation extrêmement critique ; nous allons devoir déployer énormément d'actions pour soutenir nos entreprises, car sinon 20 % de celles-ci ne pourront pas payer leur facture énergétique. Nous devons accompagner les mesures de l'Etat pour contrer cette situation de nature à mettre à 0 tous les efforts effectués pendant la période Covid. Rien n'est perdu, mais nous devons être conscients de l'état d'urgence de la situation.

Le déploiement du plan stratégique

La contractualisation avec l'Etat sur l'action des Chambres de Commerce et d'Industrie : le contrat qui nous lie à la performance sera signé avant le 31 décembre 2022 et au niveau régional avant la fin du trimestre 2023.

Les dynamiques partenariales : toute la contractualisation sera faite avec nos partenaires, car nous voulons travailler en équipe, mais de façon ordonnée.

Le futur des CCINERGIES : le projet a déjà démarré.

Les projets et outils digitaux nous devons nous renforcer sur ces projets.

Enfin, *l'influence et la communication*.

La conclusion de mon intervention est la suivante : si je devais qualifier mon début de mandat, je vous formulerais 2 mots qui sont : dur et bon.

Dur, car les premiers pas ont été difficiles surtout vis-à-vis de mes interlocuteurs, y compris l'Etat. Je crois que nous ne nous comprenions pas et nous manquions peut-être de transparence. J'avais l'impression de me battre pour travailler, ce qui est désagréable. Ce dialogue avec ma tutelle a été créé et a abouti dans un premier temps, puisque c'est le résultat de ce dialogue qui a donné la stabilité des taxes pour frais de chambre.

Le deuxième point de difficulté est la volumétrie de la mission. Il y a tellement de sujets à régler que chaque fois que je rentre chez moi, je ressens de la frustration à ne pas pouvoir tout traiter.

Bon, ce sont par exemple, les soirées telles que celles de ce soir, durant lesquelles je rencontre des conquérants qui ont envie d'avancer et qui croient à ce service public.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je suis prêt à répondre à vos questions.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci beaucoup Alain pour ton intervention très complète. Effectivement, nous allons donner la parole à l'assemblée le plus rapidement possible. Tes paroles résonnent énormément pour moi, mon engagement est aussi de défendre les CCI territoriales et de proximité, ce sur quoi tu l'étais engagé lors de ta précédente visite. Je retiens surtout que tu as fait ce que tu as dit.

Je pense que ce message est le succès des CCINERGIES. Tu incarnes absolument ce dont nous avons besoin vis-à-vis de notre tutelle. Ce sont tes victoires et nos victoires. Nous avançons ensemble, tu comptes sur l'ensemble des CCI territoriales, afin que ce plan stratégique ait un effet au plus près des acteurs économiques. Notre engagement est entier et nos élus vont maintenant présenter notre plan stratégique. Ton dynamisme et ta volonté sont forts et apportent énormément en termes d'image au sein du réseau. Merci de ton engagement plein et entier et de ta présence ce soir sur notre territoire rural. Nous sommes fiers d'être mayennais.

Applaudissements

Patrice Deniau, conseiller technique

Je t'ai vu œuvrer et évoluer lors de l'ancienne mandature CCI France. Nous avons beaucoup de chance que tu aies accepté cette mission, car c'est un engagement fort et un vrai sacerdoce.

Alain Di Crescenzio, Président CCI France

Eric faisait d'ailleurs partie des personnes qui m'avaient donné l'idée d'être Président de CCI France.

IV – FEUILLE DE ROUTE CCI 53

1. Intervention des membres des 4 commissions thématiques sur les projets phares de leurs travaux

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je souhaitais que l'écosystème mayennais puisse entendre le projet des CCI, la méthode, et ressentir ce que je perçois au sein des travaux de CCI France depuis notre élection.

Nous percevons sur nos territoires que le réseau des CCI, qui a retrouvé des couleurs et l'attention des pouvoirs publics depuis la crise de la Covid, est aujourd'hui plus visible, sans doute plus audible et plus écouté aussi. Pourtant, il reste tellement de missions à accomplir !

Tes propos, Alain, résonnent complètement avec mon engagement à la Présidence de la CCI de la Mayenne. Lorsque j'ai décidé de prendre la suite de Patrice Demiau, accompagné des élus qui m'entourent aujourd'hui, l'objectif était de défendre une CCI territoriale de la Mayenne, forte. Une CCI engagée pour toutes les entreprises et tous les territoires de notre département.

Lors de notre élection, nous avons pris l'engagement d'accompagner les entreprises et les territoires du département face aux nombreux enjeux qui sont les nôtres :

- relance économique après 18 mois de gestion d'une crise sanitaire sans précédent,
- transformation de nos modèles économiques pour faire face aux enjeux sociaux et climatiques avec l'accompagnement des transitions écologiques, énergétiques, numériques et sociétales,
- développement des compétences des jeunes, de nos salariés et de nous-mêmes, avec des formations qui répondent toujours plus aux besoins de nos entreprises.

Quand je parle d'entreprises, je parle des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités : commerce, industrie et services.

En un mot, une CCI de la Mayenne au service de toutes les énergies du territoire !

Depuis un an, nous œuvrons dans ce sens et nous avons défini 11 projets totam dont certains seront présentés dans notre projet stratégique.

4 commissions thématiques ont été mises en place, chacune pilotée par un trinôme composé de 2 élus du bureau et d'un membre du Comité de direction. Les élus, les collaborateurs et les partenaires de la CCI participent aussi aux travaux de ces 4 commissions qui sont :

- o **Entreprenaurial** : contribuer à la relance économique des territoires de la Mayenne,
- o **Mutations** : accompagner les transformations écologiques, énergétiques, sociétales et numériques des TPE - PME des territoires de la Mayenne,
- o **Emploi et compétences** : contribuer au développement des compétences des jeunes, des salariés et des dirigeants avec des formations alignées sur les besoins des entreprises mayennaises,
- o **Territoires et interactions** : adopter une position de fédérateur au service du développement économique de la Mayenne.

Nos collègues du bureau présenteront dans quelques minutes les grandes orientations de la feuille de route de chaque commission

Cette feuille de route, nous l'avons voulue en cohérence avec celle de CCI France et celle de notre CCI régionale. Nous avons transcrit avec la méthode du national :

- o ce que nous allons renforcer,
- o ce que nous devons accélérer,
- o et ce que nous voulons explorer.

Pour autant, je souhaite vous parler de deux projets phares qui vont jalonner, en complément, notre mandature : il s'agit des 2 projets immobiliers que sont la Maison de l'Economie et le regroupement de nos activités de formation, dans un nouveau bâtiment sur le campus technopolitain.

La Maison de l'Economie, le projet est aujourd'hui piloté par la Région des Pays-de-la-Loire. L'objectif est d'amplifier ce que nous avons démarré en 2016. Nous étions précurseurs au sein de nos locaux actuels avec l'Espace Entreprises 53, c'est-à-dire en regroupant dans un même bâtiment, la majorité des acteurs du développement économique du département.

Cette Maison de l'Economie, qui ouvrira ses portes à l'objectif fin 2024/début 2025, sera le lieu ressource pour les porteurs de projets et les entreprises de la Mayenne, avec l'objectif de trouver dans un même lieu, toutes les réponses à la création, au développement et à la transmission des entreprises.

Ce lieu sera aussi celui de nos territoires, puisqu'il leur permettra d'organiser des rencontres, des événements .

Notre second projet immobilier est **le regroupement de nos activités de formation dans un nouveau bâtiment sur le campus technopolitain.**

L'objectif est de pouvoir accueillir plus de 800 apprenants dans ce nouveau bâtiment pour la rentrée de septembre 2025.

Nous avons d'ores et déjà choisi le cabinet d'architecte pour cette réalisation. Le projet est en marche. Nous avons engagé une ultime phase de discussion avec nos partenaires financeurs ces dernières semaines.

Tout n'est pas encore totalement arrêté, nous attendons les retours écrits, mais grâce aux derniers échanges et à l'implication financière de la région, du conseil départemental de la Mayenne et de Laval Agglomération, nous sommes maintenant certains de la réalisation du bâtiment CCI 53 formation.

Le dernier point clé de notre mandature que je souhaitais partager avec vous ce soir réside en **nos relations les uns aux autres.**

Vous le savez, la résilience de notre économie départementale réside dans nos relations collectives : les acteurs du développement économique, les collectivités, les entreprises et l'État.

C'est ainsi que nous avons réussi, ici en Mayenne, à capter davantage d'AMI et de projets, dans le cadre notamment du plan de relance, que d'autres territoires.

C'est ainsi qu'il nous faut poursuivre, aujourd'hui et demain, pour accompagner nos entreprises face aux incertitudes qu'elles rencontrent dans le contexte géopolitique international.

Nous devons perpétuer nos collaborations, être prescripteurs des actions portées par les uns et les autres, lorsqu'elles sont utiles et bien faites, faire ensemble, faire avec...

Nous devons continuer d'être ce que nous sommes, d'être des mayennais !

Encore une fois, merci à toutes et tous pour votre présence.

Je laisse maintenant la parole à nos 4 commissions thématiques qui vont vous présenter pendant quelques minutes les principaux projets des mois et années à venir, sachant bien évidemment, que notre projet de mandature va continuer de vivre et que nous pourrons le faire évoluer au cours de notre mandat, et tous ensemble !

Applaudissements

Commission entrepreneuriat

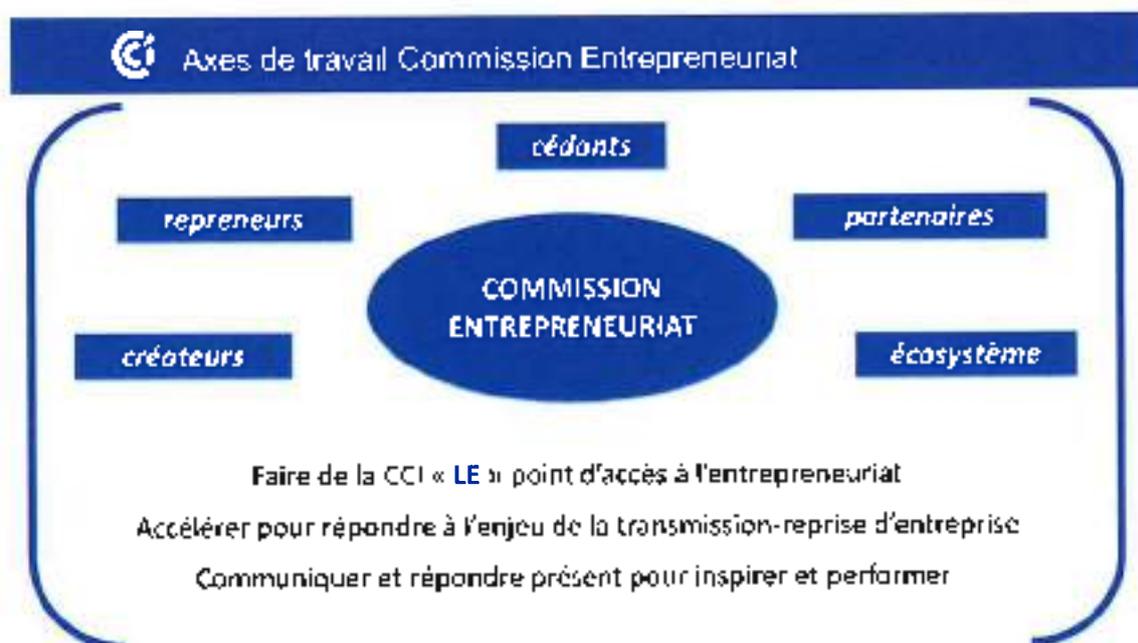
Nathalie Planchais, membre du bureau

Bonsoir à toutes et tous.

Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises depuis 1 an et nous accueillerons volontiers de nouveaux membres au sein de cette commission Entrepreneuriat. Les chefs d'entreprise déjà engagés sont très pris par leurs obligations professionnelles et des compétences complémentaires seraient bénéfiques à nos travaux. Merci à vous.

Sur les axes de cette commission, nous avons volontairement posé notre point d'entrée sur les cédants. Nous sommes alignés avec vos propos Monsieur le Président car des actions sont déjà réalisées en Mayenne au regard des repreneurs et des créateurs, mais la tâche est importante sur la cible des cédants.

Faire de la CCI « LE » point d'accès à l'entrepreneuriat n'est pas une idée au détriment des autres points d'accès, mais une approche fédérative.



Valoriser nos savoir-faire, notre marque et notre notoriété

Nous souhaitons être présent et le faire savoir. Nous avons déjà quelques idées d'actions, mais ce sujet est transversal à l'ensemble des commissions ; c'est un axe fort de la communication.

Renforcer nos actions à destination des cédants et repreneurs

Alain Di Crescenzo, Président CCI France

Nous devons renforcer nos actions à destination des cédants et des repreneurs, en participant à la réflexion de l'École des Managers qui nous servira potentiellement à transmettre des entreprises.

Nathalie Planchais, membre du bureau

Nous avons commencé à travailler sur cet axe avec l'École des Managers et plus précisément avec Anne-Marie Derouault. Nous aimerions ajouter la touche « cédants » sur le travail mené par cette école. Nous retenons ainsi l'axe « CCI Académie » et sommes dans la bonne direction. Nous devons développer les points forts, tels que la Nuit de la transmission.

Mettre en œuvre le programme d'actions de l'appel à projets BPI France

Plusieurs organisations mayennaises sont engagées dans cet appel à projets, telles qu'Initiative Mayenne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Nous avons obtenu cet accord et aujourd'hui, nous avons la volonté de renforcer notre dimension départementale, en consolidant notre présence par exemple, auprès des EPCI.

Nous souhaitons aussi développer le maillage territorial.

A ce titre, le mardi 28 février 2023 matin (durée 3 h), nous initierons le premier atelier « Entreprendre au cœur des territoires », auquel nous inviterons 30 acteurs de création, reprise et transmission d'entreprise en Mayenne. L'objectif est d'initier un livrable qui relatara qui fait quoi dans la création-reprise au sein de notre département, et créer ainsi du lien entre les organisations qui œuvrent dans ce domaine en Mayenne.

Jean-Michel Motrieux, trésorier

C'est parfait.

Commission Entrepreneuriat



Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous avons la chance de pouvoir nous réunir avec la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de créer ainsi du lien et des actions



Commission mutations

Jérôme Chaplet, membre du bureau

Nous ne souhaitons pas appeler notre commission « RSE » et nous l'avons donc nommée commission « Mutations » en lui attribuant les termes : Efficace - Proche et Optimiste.

Erwan Coatanea, membre du bureau

Pour la formation de cette commission, l'idée première était d'y intégrer des chefs d'entreprise de TPE, PME, de grands groupes de l'ensemble du territoire, afin de pouvoir disposer d'informations et d'expériences les plus nourries possibles.

Jérôme Chaplet, membre du bureau

Je tiens à préciser que Maëlle Morvan est notre collaboratrice référente.



Erwan Coatanea, membre du bureau

Nous retrouvons nos trois axes qui sont Renforcer, Accélérer et Explorer, tels que mentionnés dans le plan stratégique France.

Nous avons considéré qu'avant de se faire reconnaître, il faut se faire connaître et que de ce fait, une meilleure communication était nécessaire. Nous avons déjà des retours positifs qui montrent qu'il s'agit plus d'une méconnaissance d'avis négatif sur l'institution ou sur ses missions. Cette communication, plus dynamique et plus à l'image que nous souhaitons donner du réseau et de sa capacité à accompagner les entreprises, est importante. En Mayenne, nous sommes très attachés à notre identité et à notre savoir-faire.

Jérôme Chaplet, membre du bureau

Sur les enjeux, nous retenons par exemple la création des jeudis de la RSE. L'objectif est de mettre en avant des initiatives d'entreprises de notre territoire au regard de la RSE. Nous trouvons judicieux de recevoir des témoignages. notre territoire est riche et les entreprises savent mettre en place des initiatives intéressantes.

Erwan Coatanea, membre du bureau

Nous avons démarré par la partie énergie, en proposant des exemples plutôt que de donner des solutions et des leçons. Beaucoup de solutions simples et basiques ont déjà été mises en place et si chacun commence à appliquer toutes ces solutions déjà initiées, la problématique évoquée sur l'impact de l'évolution énergétique permettra de repousser cette échéance, et par le partage d'expérience de solutions simples, de passer d'une contrainte à une opportunité.

Jérôme Chaplet, membre du bureau

En référence au réseau évoqué par Alain Di Crescenzo, nous créons actuellement une cartographie de tous les acteurs de la RSE pour découvrir les solutions qui s'offrent à nous, tant pour les TPE, les PME et les groupes.

En termes d'exploration, nous avons été sensibilisés sur la précarité de jeunes alternants – apprentis salariés. C'est une vérité : certains étudiants rencontrent de réelles difficultés à l'heure actuelle tant sur le plan de l'alimentation que celui de la mobilité ou de l'hébergement.

Prenons par exemple, un jeune qui vit encore chez ses parents à Pré-en-Pail, doit venir 2 jours à Laval pour étudier et rejoindre ensuite son entreprise à Château-Gontier. C'est compliqué, car tout est cher et notamment, pour un apprenti qui gagne 500 ou 600 euros par mois. Ce problème ne doit absolument pas être minimisé, car il est important sur notre territoire. Ces jeunes sont notre avenir, celui de nos entreprises et de notre territoire. Notre commission s'est emparée du sujet et souhaite y apporter des réponses.

Erwan Coatanea, membre du bureau

Nous étions intervenus à Paris sur la loi Pacte et sur le partage de la valeur. Je pense que la CCI a un vrai rôle de proximité. Je n'ai pas vu ce point dans le plan stratégique et je pense réellement que la CCI a une mission d'accompagnement des entreprises.

Jérôme Chaplet, membre du bureau

Nous voulions vous remercier, Monsieur le Président, pour votre invitation aux CCINERGIES à Paris. Nous avons été rassurés de voir qu'en fait, nous travaillons dans le bon sens. Nous avons apprécié que vous ayez traité de sujets sérieux sans vous prendre au sérieux. Une réunion qui nous a fortement motivés pour apporter de nouvelles idées à notre territoire mayennais.



COMMISSION MUTATION : Efficace Proche Optimiste

CCI = le HUB des entreprises et du territoire



Mise à jour des bases de données pour anticiper les défis de demain

Création d'une communication plus dynamique, avec un renforcement réseau sociaux et lancement de vidéos



Positionnement CCI sur les enjeux majeurs des entreprises

Création des Jaudis de la RSE

Création d'une cartographie des acteurs de la RSE



Sensibilisation à la précarité des jeunes alternants/apprentis

Attractivité des métiers des entreprises VS Nouvelles Génération/Mutation des attentes

Evolution des modes de rémunération. Quel Intéressement ?

Applaudissements

Commission territoires et interactions

Cécile Legrand-Thell, membre du bureau

Je vous remercie aussi, Monsieur le Président, pour cette belle journée à Paris, car effectivement, elle nous a rassurés et inspirés sur nos actions à la CCI de la Mayenne.

La commission territoires et interactions a pour objectif premier que notre territoire soit fort et engagé, en créant un réseau solide avec des maillons interconnectés, toujours en respectant l'indépendance, puisque nous sommes un territoire avec des différences de contextes, de géographie et de population.

Ces maillons sont nos entreprises, nos clients, les collectivités locales, les services de l'Etat, les associations et les mouvements patronaux. Pour que la CCI renforce ces maillons, il faut qu'elle soit coach des entreprises : notre rôle sur la commission territoires et interactions est donc de faire monter en compétence nos clients et nos EPCI et les aider à évoluer. Pour cela, nous aimerions proposer des diagnostics aux EPCI et par ce biais, nous étudierons les besoins auxquels nous pourrions répondre par la diversité des produits de la CCI et des dispositifs du territoire.

Sur le commerce, nous allons poursuivre le travail effectué lors de la précédente mandature, avec l'accompagnement des commerçants sur le digital, en favorisant toujours le commerce en présentiel, mais en les aidant aussi sur les outils digitaux, toujours en étroite collaboration avec les EPCI, les unions commerciales, tout en préservant leur identité et leur spécificité territoriale.

La CCI est aussi un fédérateur de notre écosystème et un animateur. Aujourd'hui, il y a énormément d'événements qui sont des lieux de rencontres avec les autres acteurs du territoire. Nous avons organisé récemment la Nuit du numérique en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ; il y a aussi les clubs d'affaires. Nous travaillons sur d'autres événements et des actualités diverses.

Nous allons aussi participer au Mercure du commerce avec l'organisation de prix pour nos commerçants et nos unions commerciales.

Enfin, le label « Je consomme en Mayenne » est également un projet de la commission. En développant cette économie circulaire en Mayenne, nous pouvons rayonner, mais aussi Interagir avec la région et le national. La mise en œuvre de ce projet s'effectuera sur du B to C, mais aussi sur du B to B

Je laisse maintenant la parole à Julien.

Commission territoires et interactions



Julien Elle, responsable des Relations Institutionnelles, études & projets

Nous voulons faire de la CCI un partenaire essentiel de l'économie de proximité. Nous collectons un nombre important de données, en travaillant principalement sur les enquêtes de conjoncture et sur la collecte d'éléments par rapport à l'observatoire du commerce ou du foncier économique. L'objectif est de valoriser ces données à travers des études qui accompagneront à la fois les collectivités, les entreprises et les réseaux afin de leur permettre de prendre les décisions et relever, ainsi, les défis de demain.

Un autre sujet sur lequel nous devons aussi travailler, c'est le ZAN « Zéro Artificialisation Nette » qui nous obligera tous collectivement, à penser différemment le développement de nos territoires sur l'habitat et sur le développement économique. Comment la CCI doit-elle procéder pour être un partenaire important et qu'elle puisse accompagner tant les collectivités que les entreprises sur ce défi de l'utilisation économique du foncier qui sera le nôtre dans les mois et les années qui viennent ?

Applaudissements

Commission emplois-compétences

Frédéric Devineau, membre du bureau

C'est un enjeu fondamental pour nos territoires, nos jeunes et les demandeurs d'emploi. La CCI a véritablement un rôle à jouer dans ces domaines.

Christophe Terrien et moi-même tenions à souligner le fait que nous sommes dans une commission composée de 10 élus dont 4 permanents très investis. Nous devons être exigeants sur la qualité de nos formations, mais nous devons aussi y contribuer.

Christophe Terrien, membre du bureau

Nous saluons Laurent David et Françoise Morin, collaborateurs CCI, qui œuvrent aussi au sein de notre commission.

Frédéric Devineau, membre du bureau

Dans notre démarche, les apprenants sont au cœur de la formation. Les différentes formations de la CCI, que ce soit, celles du CFA ou de l'IA, sont très importantes et nous devons les faire évoluer régulièrement, afin qu'elles soient au plus près des besoins du monde professionnel.

Auparavant, les apprenants ont aussi besoin d'être reconnus et pour ce faire, nous organisons une remise de diplômes le 1^{er} février 2023. Ils seront ainsi honorés auprès de leurs pairs, de leurs familles et des chefs d'entreprises présents.

Ces apprenants doivent ainsi être les ambassadeurs de leur propre formation. Différentes actions seront menées dans l'année pour leur offrir cet esprit d'entreprise et de valorisation de ce qu'ils apprennent ; par exemple, une descente de la Mayenne avec les OFNIJEC organisée par la Jeune Chambre Economique en juin prochain.

Le campus CCI 53 nous permet d'être des acteurs de l'animation de ce futur espace en collaboration avec les autres partenaires, et d'apporter notre pierre à l'édifice dans cette animation territoriale.



La Nuit de l'Orientation 2022 a été une vraie réussite et un vrai souffle, notamment par la découverte des métiers par les jeunes et leurs familles. La décision prise récemment et partagée avec les équipes, est que l'année prochaine, nous organiserons 3 nuits de l'orientation à Laval, Mayenne et Château-Gontier. Pourquoi 3 nuits de l'orientation ? Tout simplement pour ne pas oublier notre enjeu de proximité, même si notre territoire est à taille humaine. Merci aux élus de nous aider à relayer l'information auprès des acteurs économiques pour qu'ils soient volontaires et présents à ces prochaines nuits de l'orientation.

Un autre point important est la personnalisation de l'offre de formation. Nous lancerons prochainement dans le cadre de l'enquête de conjoncture, un questionnaire sollicitant les attentes de formation des différentes entreprises et les propositions de formations dédiées.

Pour terminer, le dernier enjeu important est celui de l'accueil des stagiaires au sein des entreprises. Ce sont les futurs salariés de nos entreprises, il est donc primordial qu'ils y soient bien accueillis. Nous nous engageons à écrire un guide de l'accueil des stagiaires et à le relayer largement pour donner ainsi des indications aux entreprises sur comment orienter les jeunes et surtout comment les encourager.

Commission emploi et compétences



Christophe Terrien, membre du bureau

L'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Industrie du futur sera effectif en septembre 2023, sur le Campus, en partenariat l'UIMM, Laval Virtual et certaines autres écoles présentes sur le Campus.

En termes de ressources, nous allons aussi être accompagnés par des compétences existantes, telles que l'ESTIA située à Bayonne avec un rendez-vous prévu en décembre 2022 pour échanger sur la démarche pédagogique. Ce sera une première pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, puisque très orientée jusqu'à ce jour sur le commerce, le management et l'informatique. Dans la prochaine enquête de conjoncture, 5 questions seront posées sur les projets de formation qui permettront de faire remonter les besoins et d'identifier les carences dans ce domaine.

Commission emploi et compétences



Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci à vous toutes et tous.

Avant de donner la parole à Monsieur le Préfet de la Mayenne, j'aimerais qu'Eric Grelier, en tant que vice-Président de la région, intervienne

Eric Grelier, vice-Président conseil régional,

Bonsoir à toutes et tous.

Nous sommes rassurés en prenant connaissance du plan stratégique CCI France, même si au sein des Pays-de-la-Loire, nous n'étions pas en retard en termes de plan stratégique sous le dernier mandat. Le fil rouge de cette assemblée est l'écosystème, le travail collaboratif, le savoir-faire, le savoir se parler, le savoir communiquer, le plan d'actions et l'efficacité.

Nous pouvons tout écrire, mais si les femmes et les hommes ne sont pas là, tout est plus compliqué. Je suis heureux et satisfait d'entendre les propos du Président de CCI France qui a de l'énergie, une vision et une force de persuasion. Peut-être que les relations précédentes avec l'Etat sur une période a permis aujourd'hui de resserrer les liens, mais aussi de « balayer devant sa porte » et d'avancer sur des sujets en cours. Je suis heureux de constater que lors de l'étape à venir, le temps ne sera pas gaspillé et sans doute très profitable. Je vois un avenir radieux.

Il n'est pas toujours facile d'évoluer dans le système électif des organisations territoriales. Là aussi, je pense que vos élus en Mayenne sont proches de vous, très impliqués et très défenseurs de leur territoire. Il y a néanmoins des échéances très compliquées et je n'ignore pas ce point d'inquiétude au regard de nos entreprises, particulièrement au sein de certaines filières très énergivores.

En tous cas, vous savez que l'oreille entrepreneuriale de la région est présente. Notre Présidente est très « entreprise » et très « économie » et de ce fait, très engagée.

Tout ce que j'ai entendu ce soir ne peut que me rassurer

Tous ensemble, nous réussirons à être le relais de cette belle stratégie.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci Eric.

Ce plan stratégique a été écrit et de ce fait, il nous engage

Je sais pouvoir compter sur les collaboratrices et les collaborateurs et sur l'ensemble des acteurs du territoire.

Je laisse la parole à Alain Di Crescenzo pour conclure sur ce plan stratégique.

2. Réactions / Echanges avec Alain Di Crescenzo, Président de CCI France sur la feuille de route CCI 53

Alain Di Crescenzo, Président CCI France

Je souhaite réagir au regard de l'Assemblée de ce soir, en mettant l'accent sur la diversité des personnes présentes. C'est fondamental !

Quand j'évoque plus de collaboration, je constate la présence de Monsieur le Préfet, des parlementaires, de collègues de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, du Président régional, etc...

La volumétrie des participants est aussi impressionnante

Félicitations ! En effet, les Assemblées sont bien le lieu et le moment de transmettre des idées.

J'aimerais parler de l'enthousiasme que j'ai constaté ce soir. Vous avez envie de faire.

Nous pouvons avoir les meilleurs élus du monde, mais sans l'envie et la passion, rien n'aboutira.

Sur le contenu, je suis parfaitement aligné avec vous, avec peut-être des termes différents. L'entrepreneuriat, les mutations, l'emploi, les compétences, les territoires et les interactions sont vraiment les sujets de notre plan stratégique.

Je vous écoute et je me dis qu'il y a des idées ingénieuses au sein des territoires. Nous prenons notre temps à réinventer l'existant. Dans les 110 projets, il y aura un projet qui capttera les bonnes idées. Le sujet de l'accueil des apprentis et des stagiaires est une idée géniale. Il est vrai que lorsque nous recevons des jeunes de 3^{ème}, nous ne savons pas les accueillir. Globalement, ces jeunes n'ont pas du tout envie d'aller travailler dans les entreprises. Vous pouvez insérer à votre vidéo le logo CCI Mayenne et je vous promets que nous allons la réutiliser. Vous avez envie de déployer, donc faites le, car n'oubliez pas que nous ne serons pas mesurés ni évalués sur des intentions, ni sur de l'incantation, mais uniquement sur de l'action. Ce soir, je vois l'incarnation du plan stratégique. C'est d'ailleurs la première fois que je vois une déclinaison du plan stratégique CCI France qui me soit présentée dans une Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale !

Merci à vous et bravo !

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci infiniment Alain.

Monsieur le Préfet nous fait l'honneur de conclure notre Assemblée Générale.

3. Conclusion par Monsieur le Préfet de la Mayenne

Xavier Lefort, Préfet de la Mayenne

Monsieur le Président, je vous souhaite aussi un très bon anniversaire !

Je m'associe à l'accueil que vous a réservé la CCI de la Mayenne, car la présence du Président CCI France est toujours un moment important pour tous les acteurs économiques du département.

Je n'ai pas la prétention ni les compétences de conclure les échanges de ce soir, mais je veux saluer le travail réalisé par les élus et les équipes.

Nous avons parlé des relations entre l'Etat et des chambres consulaires ; je vous rassure, Monsieur le Président, je suis certain qu'en Mayenne, elles sont excellentes. La coopération est constante et nous nous en félicitons toutes et tous.

J'adhère totalement à vos propos sur le plan stratégique, sachant que nous partageons la même mission les uns et les autres, que nous sommes le dernier kilomètre des politiques publiques. La mission d'une chambre territoriale et celle des services de l'Etat sont effectivement de décliner, au plus près du terrain, les politiques publiques, quelquefois difficiles à mettre en œuvre. Nous avons ce rôle de porter à connaissance ces éléments, afin que les entreprises puissent s'en emparer plus facilement.

Le Président de la République s'est déplacé en Mayenne en octobre dernier. Il a ré-insisté sur l'importance de l'Etat dans les territoires, partenaire des collectivités, mais aussi partenaire économique. L'Etat avait peut-être déserté cette fonction, mais le plan de relance a remis ce sujet au devant de la scène. La Mayenne, c'est 8 % du PIB régional et 20 % des investissements de France Relance dans la région Pays-de-la-Loire. Cela résume de façon très évidente le dynamisme du tissu économique de notre département. L'Etat est présent auprès des entreprises en termes de conseil dans le domaine de l'urbanisme, du foncier, de l'emploi ou de l'insertion professionnelle, d'investissements et de réalisation de leurs projets. L'Etat redevient aujourd'hui un acteur économique. Nous devons poursuivre dans cette dynamique avec des enseignements à tirer du Plan de relance, mais aussi de la période Covid.

J'ai demandé à Norchen Chenoufi, nouvelle sous-préfète de Château-Gontier, d'être auprès de vous et des acteurs économiques du territoire, d'être votre relais pour expliciter et apporter des réponses à vos questions et remonter l'information. L'Etat local ou départemental n'a pas la réponse à tout. Nous ne pouvons pas proposer, par exemple, de solutions en matière de bouclier tarifaire, ni pour les factures d'énergie en janvier prochain pour qu'elles n'augmentent pas. Cependant tous ces sujets sont mis en réseau et remontés. En matière d'entreprises en difficulté, nous répondons présents ; nous possédons des outils que nous savons déployer. C'est pour cela que j'ai souhaité que nous conservions la fonction de relais sur ces sujets. Nous avons su nous emparer de bons projets, d'AMI et d'appels à projets et ainsi opérer une réelle mobilisation.

Ces moments d'échanges sont toujours très intéressants et très importants pour nous ; ils nous donnent l'occasion de saluer les acteurs économiques du territoire.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci à vous, Monsieur le Préfet.

Nous terminons par les prochaines dates à retenir dans vos agendas.



Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industria de la Mayenne
Nous poursuivons avec les actualités et l'agenda consulaires.

1. Agenda

Agenda

Vœux CCI / Région : **19 janvier 2023**

Cérémonie Remise Diplômes : **1^{er} février 2023**

Nuit de l'Orientation : **9 février 2023**

Agenda

Assemblées Générales CCI 2023

- 9 mars à 17 h 30 (Conseil Départemental 53)
- 25 mai à 17 h 30 (lieu à confirmer)
- 28 septembre à 17 h 30 (Chambre d'Agriculture)
- 23 novembre à 17 h 30 (Espace Mayenne à confirmer)

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous soutenons beaucoup d'événements et lorsque nous souhaitons vivement que demain, par l'intermédiaire de telles opérations, que demain, les entreprises puissent dire : « Oui, je sais ce que fait la CCI et je sais ce que la CCI m'apporte ». Soyez sûrs de notre implication pour qu'à la fin de la mandature les éléments aient évolué grâce à vous toutes et tous.

Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale. Je vous propose de nous retrouver pour un cocktail, qui nous permettra de poursuivre nos échanges.

Notre prochain rendez-vous est fixé au jeudi 9 mars 2023 à 17 h 00 au conseil départemental 53.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Prochaine séance :

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 Novembre 2022
établi sous réserve d'approbation
lors de l'Assemblée Générale du 09 mars 2023*

Le Président,



Eric HUNAUT

Le Secrétaire,



Frédéric DEVINEAU



ANNEXES

(Handwritten mark)

(Handwritten mark)



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

SYNTHESE DES BUREAUX

26 octobre et 14 novembre

Siège - 12 rue de Verdun - CS 60238 - 53002 Laval CEDEX
T 32 45 49 50 00 - www.majenne.cci.fr - Siret 13530044900013 - APE 9411 Z



Handwritten signatures in blue ink

Projets immobiliers

Maison de l'économie - point inscrit à la séance de ce jour - Cf extranet élus

Projet VEFA et groupement de commande pour l'aménagement de locaux dans l'immédiat « Parvis » à Laval -

Dans le cadre des travaux en cours relatifs à la Maison de l'Économie au pôle Gare, le projet de VEFA relatif à l'acquisition des espaces envisagés par la CCI (1 plateau 1/2) est soumis au vote de la séance de ce jour.

L'engagement porte sur 2,043 M€ TTC (sur un budget annoncé de 2,5 à 2,6 M€ comprenant les aménagements qui seront à réaliser)

Les équipes projets des différentes structures, animées par Solutions & Co, travaillent à la programmation des aménagements et à la réflexion du fonctionnement de ce pôle partenarial. Des visites de lieux inspirants à Rennes, Nantes et La Roche sur Yon sont en cours.

Le groupement de commande vise à gérer de façon homogène l'aménagement de l'ensemble immobilier au regard de la synergie recherchée entre les acteurs. Il permettra également de simplifier la gestion administrative de ces questions tout en recherchant une optimisation des marchés

Hôtel Consulaire – cession

Dans le cadre du transfert des activités du siège de la CCI au sein de la maison de l'économie, un règlement de consultation de la mise en vente de l'hôtel consulaire a été établi

Aussi, les propositions des opérateurs intéressés seront recueillies jusqu'au 3 janvier, avec l'objectif d'une décision pour l'Assemblée Générale du 9 mars 2023.

Bâtiment formation

Une réunion avec le président du Conseil Départemental et le Vice président de Laval Agglomération a permis de valider les soutiens financiers de ces deux collectivités pour le campus. Ces dernières ont précisé, le 9 novembre dernier, qu'elles étaient disposées à porter leurs concours respectifs à 1M€ (au lieu des 500K€ évoqués avant l'été 2022).

Sous réserve de la formalisation des engagements oraux qu'elles ont pris, nous pourrions solliciter une nouvelle fois la région pour évoquer avec elle un soutien complémentaire au 2 841K€ d'ores et déjà notifiés.

Subventions/cotisations/adhésions/tarificalions

Tarifs formation initiale 2022/2023

point inscrit à la séance de ce jour - Cf extranet élus

L'actualisation annuelle des tarifs des formations initiales est accessible sur l'extranet. Certaines formations font l'objet d'ajustement, notamment pour tenir compte de l'évolution des coûts contrats des OPCO. En effet, la facturation est basée sur les coûts de production et les coûts facturés aux différentes OPCO. La grille a été revue aussi par France Compétences.



EDM : proposition nouvelle offre de formation

Après une campagne commerciale difficile et peu fructueuse cette année, la 42^{ème} promotion de l'École des Managers a été ouverte avec 6 stagiaires.

Le format et le produit doivent continuer d'évoluer pour répondre plus pertinemment aux besoins des dirigeants et retrouver un modèle économique plus rentable.

Afin d'améliorer les résultats de cette année et relancer une dynamique, il est proposé l'organisation d'un séminaire EDM de 3 jours en décembre 2022 et février 2023, animé par l'un de nos intervenants sur le thème des stratégies résilientes, adressé à une cinquantaine d'anciens « admisLes », au tarif de 2 280 euros.

Négoventis

Un nouveau mode de calcul de la cotisation Négoventis s'applique en 2022 : au montant de base de 2 200 € par entité, s'applique un forfait de 40 € par diplômé. Le calcul est basé sur le nombre de candidats figurant sur les PV de jury au 31/12/2021, soit 41 diplômés.

Cette nouvelle méthode de calcul nous est plus favorable.

Pour 2022, cette cotisation est de 3 840 €, contre 5 000€ en 2021. Elle donne accès au référentiel et est dorénavant proratisée sur le nombre d'apprenants.

OFNIJEC 2023

L'objectif est que des étudiants du Campus participent aux prochaines épreuves qui se dérouleront en juillet 2023 en mettant en avant la « marque » CCI Mayenne avec un radeau dédié :

- Constitution d'un groupe mixant salariés CCI Formation et apprenants.
- Fabrication d'un radeau dans un esprit collaboratif et créatif
- Accord pour une subvention de 1 000 euros au bénéfice de cet événement.

Les lumières de Laval

La mairie de Laval a sollicité la CCI pour une participation financière à hauteur de 2 000 € pour les Lumières de Laval.

Il est rappelé,

- qu'en 2021, la CCI S3 a contribué à hauteur de 1500 €
- qu'en 2022, elle a prévu une participation à la même hauteur.

Les membres ont déclaré qu'en raison du contexte énergétique actuel et de la collaboration avec la mairie de Laval sur différents projets, ils s'engagent à contribuer à hauteur de 1500€ + à titre exceptionnel 500€ supplémentaires soit 2 000 €.

Adhésion CMCV

Le club des managers de centre-ville est une association nationale représentant les managers de centre-ville, chargés de mission commerce de toute la France et est ouvert aux chefs de projet Petites Villes de Demain, développeurs économiques, etc.

La CCI de la Mayenne a décidé d'y adhérer pour un montant de 50 €.



Chambersign : prise de participation

L'Association Chambersign (CSF) a été créée en 2000 par le réseau des CCI françaises, à l'initiative de l'ACFCI (désormais CCI France) et de plusieurs CCI. L'objectif était de proposer aux entreprises et aux acteurs économiques publics ou privés, des solutions visant à sécuriser leurs échanges numériques, notamment au moyen de la signature électronique.

Cette association souhaite évoluer ce jour vers une SAS et sollicite les CCI pour en devenir actionnaires.

A l'instar des CCI 49, 72 et 85, les membres du bureau ont décidé d'abonder à hauteur de 9 K€.

Conventions/partenariats

Laval Virtual

Depuis de nombreuses années, la CCI de la Mayenne est partenaire du salon Laval Virtual. 2023 sera une année charnière pour le salon, les principales collectivités locales étant en pleine réflexion sur son devenir. Le pilotage du salon est désormais assuré par Alexandre BOUCHET, par ailleurs directeur de CLARTE. Une plus forte synergie est attendue sur ces sujets.

En 2023, ce salon se déroulera du 12 au 16 avril à l'Espace Mayenne.

- Du 12 au 14 avril : Hall A et B destinés aux professionnels
- Du 12 au 16 avril : Hall C (extérieur) destiné au grand public

Pour donner suite à la restructuration interne de l'association organisatrice de Laval Virtual et au souhait de la CCI Mayenne de revoir son engagement pour l'année à venir, la proposition de partenariat est modifiée pour 2023.

L'objectif de la CCI Mayenne est de s'assurer une meilleure visibilité et la possibilité de mettre en place des actions à destination des entreprises du territoire, tout en révisant le budget à l'heure à hauteur de 10 000 € HT.

Après échanges, les membres ont retenu l'option suivante :

- Sponsoring des visites guidées
- 2 Full Pass + 35 Exhibition Pass + 100 Pass Grand Public
- Possibilité d'organiser des visites d'entreprises par la CCI
- Stand IIA sur 3 jours (6m²) avec animation dynamique
- Participation des jeunes en tant que bénévoles sur 4 jours

Nuit du numérique

Dans le cadre de la convention de partenariat avec Laval Agglomération et Laval Economie signée en avril 2022, la CCI Mayenne est co-organisatrice de La Nuit du Numérique avec également la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA).

L'événement s'est déroulé le 15 novembre 2022 à l'Espace Mayenne et a rencontré un franc succès. Environ 600 personnes y ont participé.

Au programme étaient inscrits :

- Artisa'night : salon des solutions digitales
- Conférence inspirante
 - Fabien OLICARD : Mentaliste, auteur et vidéaste aux 2 millions d'abonnés sur YouTube. Thème : « Reprenez le pouvoir sur le temps »
- Mini-conférences
- Remise des Trophées du Numérique

Le Président Bureau a participé à la visite officielle et a remis un trophée

Administratif et financier

Budgets rectificatif 2022 et primitif 2023 / Plan Pluriannuel d'investissement 2022/2026
point inscrit à la séance de ce jour - Cf extrait net élus

Quelques faits marquants et introductifs :

- Déploiement de la feuille de route stratégique de la mandature 2021-2026
- Démarrage des investissements structurants dès 2022 (Maison de l'Économie, Nouveau Campus formation, AMI Territoriale d'industrie) – cf PPI 2022-2026
- Maintien de la TCCI au même niveau sur les 2 exercices à 1,6 M€ brut (hors refacturation des charges mutualisées et reversement des contributions aux opérations nationales) mise en œuvre d'un seul minima d'activité consulaire (SMAC)
- Une masse salariale en forte augmentation en raison du développement de l'activité de formation, des NAO nationales (+3,5% d'augmentation au 1^{er} juillet 2022), de la mise en place des nouvelles instances de représentation sociale (CSF) et des budgets associés (0,2% MS de frais de fonctionnement du CSE et 0,75% pour les œuvres sociales)
- Inflation sur les charges courantes dont impact sur énergie de +170K€ sur 2023 (x6).

Plan Pluriannuel d'investissement

Plan Pluriannuel d'investissement 2022-2026	
Fonds de roulement décembre 2021	1 960K€
Besoins	
Investissements 2022-2026	18 626K€
Investissements hors mandat 2022-2026	2 245K€
Investissements EPR 2022-2026	16 379K€
Investissements EPR 2022-2026	800K€
Investissements EPR 2022-2026	2 220K€
Investissements EPR 2022-2026	21 200K€
Investissements EPR 2022-2026	2 200K€
Investissements EPR 2022-2026	2 200K€
Resources	
CAF brute cumulée 2021-2026	2 210K€
Remboursement Emprunt	462K€
Remboursement nouvel emprunt - 2024	242K€
CAF Netta cumulée 2021-2026	1 506K€
Cession emprunts/obligations financières	1 000K€
Cessions Immobilières 2022-2026	6 743K€
Cessions 2022-2026	243K€
Cessions 2022-2026	1 200K€
Cessions 2022-2026	2 200K€
Nouvel emprunt 2024 - Financement CAMPUS	2 700K€
Subventions d'investissement	5 191K€
Subventions d'investissement	1 200K€
Subventions d'investissement	1 200K€
Variation de fonds de roulement	-1 487K€
Fonds de roulement décembre 2026	1 473K€
Chiffre d'affaires de la Direction de roulement	90

Chiffres clés BR 2022 et BP 2023



BUDGET RECTIFICATIF 2022 CHIFFRES CLÉS

Résultat de l'exercice	251 k€
Capacité d'autofinancement	330 k€
Solde budgétaire global	-518 k€
Taxe pour frais de chambre	1 574 k€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	2 441 k€
Fonds de roulement net en nombre de jours	133 Jours

Formulex - 101 rue de la République - 92100 Nanterre

24



BUDGET PRIMITIF 2023 CHIFFRES CLÉS

Résultat de l'exercice	168 k€
Capacité d'autofinancement	558 k€
Solde budgétaire global	-972 k€
Taxe pour frais de chambre	1 553 k€
Fonds de roulement net en fin d'exercice	1 469 k€
Fonds de roulement net en nombre de jours	74 Jours

Formulex - 101 rue de la République - 92100 Nanterre

25

Attribution du marché de nettoyage
point inscrit à la séance de ce jour - Cf extranet élus

La CCI de la Mayenne a lancé un appel d'offres pour la réalisation de prestations de nettoyage de ses différents sites : Siège, IIA et Campus.

- Le nouveau marché sera conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023,
- La date limite de réception des offres était fixée au 13 octobre 2022,
- 5 offres ont été réceptionnées : ISS Facilities, Arcade Groupe, Atalian, Onet, Atmos,
- L'analyse des offres a été présentée en commission consultative des marchés publics le 17 novembre
- Le résultat de cette consultation est inscrit à l'assemblée de ce jour

Contrat d'énergie

Les CCI des Pays de la Loire gèrent depuis plusieurs années de nombreux marchés en commun ; c'est le cas pour les achats d'énergie (gaz et électricité). Les contrats arrivent à échéance le 31 octobre pour l'électricité et le 30 novembre pour le gaz. Plusieurs consultations ont été réalisées depuis fin août et 2 réponses de fournisseurs ont été réceptionnées (Total énergies et EDF). Une offre a été validée le 12 octobre dernier notamment pour bénéficier de tarifs ARENH. Pour le gaz un report a été effectué début novembre.

Le prix moyen auquel nous avons souscrit est donc de 382€ TTC, tous acheminements compris. Mais ce tarif comprend 80 % d'ARENH. Nous ne connaissons que fin novembre le volume d'ARENH qui sera réellement pratiqué dans la mesure où il va y avoir un écrêtement en fonction des volumes globaux qui auront été négociés.

L'impact pour la CCI de la Mayenne est de l'ordre de 120K€ en 2023. La CCI de la Mayenne est moins dépendante du gaz.

Nous avons inscrit au BP 2023, une augmentation prévisionnelle de 170 K€ de nos dépenses énergétiques.

Obligations légales

Avis CCI en matière d'urbanisme

N° dossier	Type	Commune	Projet	Avis CCI	Date	Demandes CCI
172-2016	PLU	Château-Gontier sur Mayenne	Révision générale	Favorable (avec des réserves)	24/05/2022	Barreau routier sud-ouest, desserte ZI Nord, vocation secteur Parc St Flacre, révision zonages, 4 STECAL
221-2021	PLUi	CC Bocage Mayennais	Révision Allégée n°1	Favorable	13/06/2022	-
221-2021	PLUi	CC Bocage Mayennais	Révision Allégée n°2	Favorable	13/06/2022	-
221-2021	PLUi	CC Bocage Mayennais	Révision Allégée n°3	Favorable	13/06/2022	-
221-2021	PLUi	CC Bocage Mayennais	Révision Allégée n°4	Favorable	13/06/2022	-
228-2022	PLU	Averton	Révision Allégée n°1	Favorable	21/07/2022	-
230-2022	PLU	La Roche Neuville	Droit de Préhension Urbain	Favorable	21/07/2022	-
229-2022	PLUi	Mayenne Communauté	Modification DC n°1	Favorable	16/08/2022	-
231-2022	PLUi	CC des Coëvrons	Modification simplifiée n°1	Favorable	16/08/2022	-

Demandes de dérogations au repos dominical

Date demande	Nom du demandeur	Dates sollicitées (dérogation au repos dominical)	Motif	Avis CCI
04/11/2022	Ville d'Ernée	Année 2023 : 15 janvier - 26 février - 2 avril - 25 juin - 2 juillet - 3 septembre - 15 octobre - 26 novembre - 10, 17, 24 et 31 décembre	Sollicitation de la demande d'ouverture des magasins d'Ernée formulée par l'Association Commerciale et Artisanale d'Ernée	Favorable

Note de conjoncture ExpresCCion – septembre 2022

Cf «enquête de conjoncture» déposée sur l'extranet élus.

Deux projets d'études

La CCI de la Mayenne est sollicitée pour la réalisation de 2 projets d'études/observatoires :

✓ Étude hôtelière

Laval Agglomération et Laval Mayenne Aménagements (LMA) sont régulièrement sollicités pour des projets d'implantation d'hôtels sur le territoire.

Face à cette réalité, il est nécessaire aujourd'hui de disposer d'une vision précise de l'offre existante, ainsi que sur l'ensemble des projets à venir dans ce domaine d'activité, afin de pouvoir mettre en adéquation l'offre en hôtellerie et la demande.

Afin de pouvoir apporter les réponses les plus objectives possibles à la fois aux éventuels porteurs de projet et aux élus des collectivités, il est proposé de réaliser 2 études sur la thématique de l'hôtellerie

- Un observatoire de l'hôtellerie en Mayenne
- Une étude de qualification de l'hôtellerie sur le territoire de Laval Agglomération

Le projet d'observatoire de l'hôtellerie en Mayenne est proposé pour un coût annuel de 6 050 €, celui d'étude de qualification pour un coût de 14 850 €.

✓ Observatoire de l'immobilier d'entreprises

Depuis plusieurs mois, des discussions sont en cours entre la CCI de la Mayenne et Laval Agglomération pour mettre en œuvre un observatoire de l'immobilier d'entreprise.

Pour information la CCI de Maine-et-Loire réalise un observatoire de l'immobilier d'entreprise depuis 2009. Cet observatoire répond aux attentes des professionnels et des acteurs publics www.immobilierentreprises49.com

Par ailleurs, Laval vient, pour la première fois, de valider un statut au SMI en décembre prochain.

L'objectif serait de collecter les données sur le 1er trimestre 2023 pour les données de 2022. Nous serions sur une VU en 2022. Laval Eco a donc jusqu'à la fin de l'année pour faire adhérer les professionnels de l'agglomération de Laval.

Pour notre part, nous irons chercher les données auprès des autres EPCI du département pour avoir une couverture départementale.

Cette étude est proposée au coût de 14 050 €.

Nuit de l'orientation – 9 février 2023 à Laval

La « Nuit de l'Orientation » est une manifestation nationale organisée par le réseau des CCI. A ce jour, 25 Nuits de l'Orientation sont programmées en 2023 en France. Cette manifestation permet aux CC de se positionner comme un acteur de premier rang dans l'orientation des jeunes notamment eu égard à sa connaissance de l'Entreprise et ses capacités à renforcer les liens entre le monde économique, les prescripteurs de l'orientation, les jeunes et leurs familles.

Fort du succès de la précédente nuit de l'orientation réalisée en Mayenne en 2022 et en lien avec la volonté de CCI France de pérenniser cet événement, une nouvelle nuit de l'orientation est proposée le 9 février 2023.

L'idée est également retenue de proposer 2 autres « événements allégés » dans les territoires de Mayenne et Château-Gontier autour de la connaissance des métiers.

Le budget prévisionnel pour l'évènement du 9 février à Laval serait de 30 000 euros. Les budgets des autres événements restent à déterminer si validés sur le principe.

Cérémonie remise des diplômes Campus CCI 53 – le 1^{er} février 2023 – Espace Mayenne

La commission Formation a décidé de valoriser :

- l'investissement des apprenants dans l'obtention de leurs diplômes,
- la qualité des diplômes et le travail de l'ensemble des équipes pédagogiques, administratives et commerciales.

L'objectif d'une telle démarche est de mettre au cœur du projet formation les jeunes et leur offrir auprès d'eux un futur rôle d'ambassadeur de la CCI.

Il est donc proposé d'organiser un événement d'envergure pour « marquer les esprits » et réunir l'ensemble des acteurs du projet formation que sont les apprentis, étudiants, entreprises d'accueil, équipes CCI formation, familles et élus CCI, soit environ 400 personnes.

Le budget prévisionnel s'établit à 15 000 €.

Il est envisagé une remise de diplômes par promotion et une animation assurée par un intervenant qui « parle aux jeunes ».

Enquête de besoins auprès des entreprises sur l'offre formation CCI 53

La sous-commission Formation de la commission Emploi et Compétences a travaillé sur le lancement d'une enquête pour recueillir les besoins en formation auprès des entreprises mayennaises.

Ce questionnaire a été transmis aux entreprises au mois d'octobre 2022. L'analyse des réponses sera réalisée au cours d'une prochaine commission et des solutions seront proposées dans la personnalisation de l'offre de formation CCI.

Audit de suivi Qualiopi du 11 au 13 octobre 2022

La CCI est certifiée QUALIOPi depuis le 02/02/2021 sur les actions de développement des compétences suivantes :

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)

Le processus de certification qui dure 3 ans prévoit un audit de surveillance à mi-parcours entre le 14^{ème} et le 22^{ème} mois après la certification.

Cet audit s'est déroulé les 11, 12 et 13 octobre 2022 pour l'ensemble des sites CCI53 délivrant de la formation (Campus, IIA 53, IIA 44, CCI Siège) et a été couronné de succès.

Worldskills

Sélections régionales des 47èmes Olympiades des Métiers les 3 et 4 mars.

Objectifs :

- Préparer les qualifications informatiques par l'I A53 (organisateur) Jeudi 26 janvier.
« Nouvelles Techniques Information et Communication NTIC »
- Participer aux thématiques « Cybersécurité » les 3 et 4 mars lors des Olympiades des métiers avec l'UIMM49.

Une demande de subvention est en cours auprès du Conseil Régional Pays de la Loire.

Rallye des entreprises

Deux rallyes sont organisés dans le cadre des CLEFOP (Comité Local Emploi Formation Orientation Professionnelle) pour Mayenne centre et Mayenne nord. La CCI 53 en est pilote et est accompagné par d'autres partenaires

A la demande du rectorat représenté par l'Inspectrice académique Claire Jakubowski, il est prévu l'organisation d'une journée de rencontre entre les professeurs de collèges et lycées publics et privés et les entreprises des territoires CLEFOP Mayenne Centre et Mayenne Nord.

Cette rencontre permettra aux participants d'appréhender concrètement le fonctionnement d'une entreprise et permettra aux professionnels de l'éducation et de l'entreprise de croiser leurs regards, de mieux se comprendre afin de mieux relayer les messages auprès des jeunes à l'école.

Dates retenues

- 12 janvier 2023 pour le territoire Mayenne Centre
- 2 février 2023 pour le territoire Mayenne Nord

Visite ESIEE-IT

Une rencontre avec l'ESIEE-IT a eu lieu le 21 septembre dernier en présence de la CCI du Val d'Oise la CCI de la Mayenne et en particulier l'Institut d'Informatique Appliquée est partenaire depuis 2000 de cette école avec l'exploitation du Master en Ingénierie Informatique

L'ESIEE-IT est aujourd'hui l'un des 6 groupes éducatifs de la CCI Paris Ile de France.

Cette école est centrée autour de la filière Intelligence Numérique sur le bassin Ouest de Paris. Cette nouvelle école, créée depuis le 1er septembre 2020, regroupe des formations de 3 écoles existantes de la CCI Paris Ile-de-France :

Elle a également développé une Coding Factory sur la base de méthode pédagogique dite agile (Eduscrum).

Ils construisent aujourd'hui un Master en Robotique qui pourrait venir compléter notre offre Bachelor Usine du Futur dès lors que celle-ci sera lancée.



Positionnement en tant que mandataire – tarifs formalités création

Dans le cadre de la loi Pacte de 2019 instituant la mise en place d'un guichet unique pour les formalités d'entreprise, actant l'arrêt au premier janvier 2023 des CFE et positionnant les CCI sur une assistance gratuite financée par la TCCI, possibilité a été accordée aux CCI de se positionner en tant que mandataires en formalités

Ce nouveau positionnement a donc invité CCI France à revoir l'offre en prenant en compte plusieurs dimensions :

- concurrentielle, notamment face au positionnement de nombreuses « legal tech ».
- territoriale, qui disparaît du fait de la démarche dématérialisée du guichet unique faisant qu'un demandeur peut faire appel sans contrainte à un mandataire n'importe où en France pour se faire accompagner si le tarif lui semblait plus adéquat.

Cette offre s'inscrit dans l'Offre Nationale de Services SoluCCIo.

Les tarifs proposés ont été constitués sur la base du coût de revient avec une marge en moyenne de 20 % en tenant compte de la concurrence, validée par le groupe de travail national stratégie formalités.

Les offres et la grille tarifaire afférente ont été élaborées avec le réseau et finalisées dans le cadre du GT stratégie formalités mis en place avec un directeur général de CCI par Région ou son représentant désigné.

Il a été décidé en Assemblée Générale de CCI France le 25 octobre 2022 d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2023

Type de prestation : mandataire en formalités	Tarif * Prix maximum conseillé
Création d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglémentées)	32,50€ HT – 39,00€ TTC
Modification d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglémentées)	49,17€ HT – 59,00€ TTC
Radiation d'une Entreprise Individuelle (dont micro et prof. libérales non-réglémentées)	40,83€ HT – 49,00€ TTC
Création d'une Société commerciale	115,00€ HT – 138,00€ TTC
Modification/Dissolution d'une Société commerciale	100,00€ HT – 120,00€ TTC
Radiation d'une Société commerciale	70,00€ HT – 84,00€ TTC

A compter du 1^{er} janvier 2024, il sera procédé une fois par an, par décision des instances de CCI -rante, à une éventuelle révision de ces tarifs, tenant notamment compte de l'inflation.

Les membres du bureau ont positionné la CCI de la Mayenne en tant que mandataire pour la réalisation des formalités de création pour ses ressortissants et les professions libérales non réglementées. Une communication appropriée sera réalisée pour expliciter ce nouveau contexte.

Evolution des tarifs nationaux produits Entreprendre

Les tarifs nationaux des produits nationaux Entreprendre suivants ont été fixés par l'Assemblée générale de CCI France :

- ✓ La formation « 5 jours pour Entreprendre » qui prépare à la certification « Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi » : 525 € HT (vote de l'AG du 9 avril 2019)
- ✓ La préparation à la certification « Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » via un accompagnement individuel de 7 h : 595€ HT (vote de l'AG du 30 juin 2020)
- ✓ La préparation à la certification « Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » via un accompagnement individuel et collectif de maximum 42 h : 1 120€ HT (vote de l'AG du 30 juin 2020)
- ✓ La préparation à la certification « Reprise entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » via une prestation collective de 35 h : 1 250€ HT (vote de l'AG du 30 juin 2020) – Cette offre n'est pour le moment pas proposée par la CCI de la Mayenne

Considérant qu'une revalorisation du tarif public est nécessaire au regard de l'évolution des prestations dans un contexte toujours plus exigeant,

Considérant qu'il est également nécessaire de réajuster les prix vis-à-vis de la concurrence en tenant compte du fait que les accompagnements des CCI se concluent par la délivrance d'un certificat de compétence ainsi que pour tenir compte de l'augmentation des charges fixes des CCI,

il a été décidé en assemblée générale de CCI France en date du 25 octobre 2022, sur avis du Comité Directeur de CCI France du 4 octobre 2022, d'augmenter les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 de la façon suivante :

	Prix actuel	Prix au 1 ^{er} janvier 2023
« 5 jours pour Entreprendre » préparant à la certification « Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi »	525€ HT	600€ HT
« Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » via un accompagnement individuel de 7h	595€ HT	850€ HT
« Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » via un accompagnement individuel et collectif de maximum 42h	1 120€ HT	1 940€ HT
« Reprise entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable » via une prestation collective de 35h	1 250€ HT	1 625€ HT

A ces formations du référentiel national s'ajoutent, pour la CCI de la Mayenne :

- Une formation « Devenir Micro-Entrepreneur » d'une journée (7 heures) pour les futurs micro-entrepreneurs. Cette formation a été rendue éligible au financement CPF début 2022. Elle est désormais facturée 140 € nets pour ceux qui utilisent leur CPF, 70 € nets pour les autres.
- Une formation « Création entreprise – Bâtir un projet entrepreneurial durable » via un accompagnement individuel (7 h) et collectif (7 h : Devenir Micro-Entrepreneur). Cette formation est actuellement commercialisée au tarif de 735 € nets. Pour rester cohérent avec l'offre nationale, il convient de repositionner le tarif de cette formule à 990 € nets.

A noter également que la CCI de la Mayenne propose, tout comme la CCI du Maine-et Loire, une prise en charge partielle du coût de la formation 5 jours pour Entreprendre pour favoriser l'inscription et la formation de porteurs de projet n'ayant pas ou pas assez de CPF pour financer la formation. Ainsi, le tarif après prise en charge de la CCI d'une partie du coût est passée de 180 € à 260 € nets en 2022 pour s'approcher d'une prise en charge de 50 % par la CCI pour ces publics.

Pour rester cohérent avec l'évolution tarifaire nationale, le tarif avec prise en charge d'une partie par la CCI pour ceux qui n'ont pas de CPF à 345 € nets, soit 50% du nouveau tarif national fixé à 890 € nets, a été repositionné.

Enfin, un partenariat avec le Crédit Mutuel permet de faire bénéficier les porteurs de projet clients de cette banque d'une prise en charge de 100 € s'ils auto-financent leur participation à l'un des dispositifs ci-dessus.

La Grande Aventure d'Entreprendre du 13 octobre

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, en partenariat avec l'association l'Entreprends en Mayenne et Laval Emploi, a organisé le jeudi 13 octobre 2022, de 14 h à 18 h au Laval Virtual Center, la Grande Aventure d'Entreprendre.

Au programme de la manifestation :

- Forum de la Création-Reprise
- Mini-Conférences & Table-Ronde

Environ 80 participants étaient présents à l'édition 2022 de cette GAE.

Les jeudis de la RSE

Il a été décidé d'organiser un temps hebdomadaire sur les enjeux énergétiques avec tous les acteurs du territoire (sous coordination de l'UIMM qui a déjà lancé une démarche avec le Medet, la CPME...).

Une première rencontre est prévue le 25 novembre prochain. La CCI relayera largement ces invitations à ses ressortissants et pourra apporter son expertise sur des tables rondes et identifier des acteurs clés pour alimenter ces différents rendez-vous.



Fond Tourisme Durable

La convention Tourisme Durable a été renouvelée pour un an du 01/01/2023 au 31/12/2023 par le biais d'un avenant. Cette convention tripartite entre l'ADEME, l'agence de développement touristique Mayenne Tourisme et la CCI a pour but d'animer la filière touristique sur le territoire mayennais et de soutenir le développement du tourisme durable dans le cadre du Fond Tourisme Durable de France Relance.

La CCI dispose d'une enveloppe de 20 000 € subventionnée par l'ADEME pour ce projet qui correspond à 10 000 € par structure ; 6 accompagnements doivent être réalisés sur la Mayenne, soit 3 par structure. La demande de renouvellement est en cours d'instruction avec l'ADEME.



